

Logique interlocutoire d'un incipit

A. Trognon & M. Batt
GRC, Université Nancy 2

1. Introduction

1.1. Le projet

L'originalité de ce travail, par rapport à d'autres travaux déjà réalisés en logique interlocutoire, repose sur le fait que le présent texte est un texte littéraire constitué d'un monologue contenant des dialogues rapportés. La question que nous posons est " existe-t-il un chemin rationnel permettant d'exprimer l'expérience que fait le lecteur de l'incipit et qui, comme nous l'établirons, est " la fuite de la vérité " ? ". Nous montrerons que la réponse est oui. Elle demandera beaucoup de travail. Mais la simplicité, l'élégance, etc. n'est pas nécessairement corrélée avec la qualité explicative d'une explication : cela demande beaucoup de pages pour rendre compte de la perception de la perspective, cela demande beaucoup de pages pour exprimer la structure syntaxique d'une phrase grammaticale, et pourtant, la perception de la perspective, le sentiment de grammaticalité d'une phrase sont des expériences (quasi)immédiates. Une analyse " syntaxique " (qui irait jusqu'à la forme logique du texte) aboutirait-elle au même résultat que celui auquel nous parviendrons ? Si c'était le cas, nous abandonnerions immédiatement la nôtre parce que celle-ci expliquerait le même événement à partir de la matérialité verbale elle-même.

En attendant, nous avons utilisé les ressources de la Logique Interlocutoire pour décrire un système de pensée qui émerge de l'incipit dans son agencement temporel, car cet instrument est fait pour mettre en évidence l'organisation socio-cognitive associée à un texte. Nous montrerons qu'une des caractéristiques de l'incipit est qu'il métaphorise l'interlocution dans son rapport à la vérité, et

en est qu'il métaphorise l'interlocution dans son rapport à la vérité, et en particulier, les contraintes qu'impose l'acte d'assertion dans sa double dimension interpersonnelle et référentielle : le discours du narrateur est comme gangrené par sa propre contradiction, cette contradiction dans l'intradiscours passant dans l'interdiscours rapporté. Le soliloque du narrateur le conduit dans une sorte d'impasse, et la fonction des énonciateurs externes est de poser les questions aux contradictions portées par ce récit intérieur.

Avant de procéder à l'analyse du texte, nous identifierons son genre narratif. C'est par l'accomplissement d'opérations extensionnelles que nous avons comparé le monde que Pinget met en scène au monde réel dans lequel nous vivons (inspirés par Reschler 1973 et Eco 1979). Quand Pinget construit le monde du " Le Libera ", il le meuble d'individus, et il leur assigne des propriétés. Ses expressions sont traduites dans le langage du calcul des prédicats du premier ordre (selon la conception frégréenne). Chaque énoncé y est traité comme un symbole incomplet (un prédicat), et une suite d'arguments qui complète ce prédicat. L'énoncé " la Lorpailleuse est folle " constitue ainsi un énoncé de la forme Fx où F désigne le prédicat " être folle " et x une variable libre quelconque d'individu qui complète le prédicat F , et qui sert d'argument dans l'énoncé Fx . L'énoncé " un individu quelconque est fou " est traduit par la forme propositionnelle $(\forall x)Fx$, en introduisant le quantificateur universel $\forall$, et l'énoncé " il y a au moins un individu qui est fou " par $(\exists x)Fx$, en introduisant le quantificateur existentiel $\exists$. De la même manière l'énoncé " la Lorpailleuse est folle " s'écrit " Fl ", où ici le terme l (pour la Lorpailleuse) se substitue à la variable libre x . Nous avons donc identifié tous les individus et les propriétés assignées à ces individus dans le roman. Nous invitons le lecteur à se reporter à l'annexe 1 pour y trouver la liste exhaustive. Le texte de l'incipit se représente donc dans un ensemble de propositions écrites en logique des prédicats du premier ordre.

Cependant, il doit être bien clair que cela constitue une simplification. Premièrement, ces propositions sont toujours relatives à un " point de vue ". Il faudrait donc les écrire sous la portée d'opérateurs modaux. Nous ne le ferons pas dans ce texte pour ne pas compliquer les choses, mais cela revient à se situer dans un système modal axiomatique dans lequel " ce qui est connu

est vrai ” (le système T)¹, soit $\Box \alpha \rightarrow \alpha$. Deuxièmement, le texte ne consiste pas en propositions, même modalisées, mais en illocutions ; les propositions n’étant que les contenus propositionnels de ces illocutions, il conviendrait de les placer sous la portée d’indicateurs de forces illocutoires. Nous ne le ferons pas systématiquement pour les mêmes raisons que précédemment. L’objectif de ce travail est, en effet, surtout de mettre la Logique Interlocutoire à l’épreuve de l’étude d’un texte littéraire.

1.2. La Logique Interlocutoire

La “ Logique Interlocutoire ” n'est pas à proprement parler une théorie *présentant des objets nouveaux*. Elle n'en est pas moins originale, sous trois rapports. Premièrement, la Logique Interlocutoire *intègre* (combine, compose en un discours cohérent) des théories relativement indépendantes les unes des autres (Ghiglione & Trognon 1993; Trognon & Brassac 1992; Trognon & Kostulski 1996). Il s'agit, en l'espèce, de la Théorie des structures hiérarchiques de la conversation, ce qui explique une certaine parenté avec la théorie modulaire défendue par Roulet (1995), (Moeschler 1985; Roulet 1995; Roulet et al. 1985) et de la Sémantique Générale (Vanderveken 1988/1990) qui, elle-même d'ailleurs, articule la Logique Illocutoire (Searle & Vanderveken 1985) avec la Logique Intentionnelle (Brassac & Trognon 1995). L'organisation qui en résulte est résumée par le schéma ci-dessous.

¹ “ Le choix d’un système modal dépendra du type de connaissance ou de croyance à modéliser. Si l’on souhaite caractériser la connaissance d’un agent intelligent ayant une parfaite capacité d’introspection logique sur ce qu’il “ connaît ” et ne “ connaît pas ”, on choisira le système modal S5. Si l’on désire modéliser les croyances d’un agent idéalement rationnel (c’est-à-dire un agent dont certaines croyances peuvent se révéler erronées mais qui cependant possède une parfaite faculté d’introspection logique sur ce qu’il croit et ne croit pas), on choisira le système K45, appelé aussi faible S5. Chacun de ces différents systèmes modaux induit une relation syntaxique d’inféribilité (de dérivabilité) qui lui est propre. (...) ” (GOCHET, P. & GRIBOMONT, P & THAYSE, A 2000). En ce qui nous concerne, nous construisons un système désigné traditionnellement par T (pour une description des règles et axiomes de ce système, se reporter à GARDIES, J-L. 1979)

Logique Interlocutoire		
Théorie des structures hiérarchiques de la conversation (Roulet et al. 1985) = Théorie des connections inter-illocutoires	Sémantique Générale (Vanderveken 1988, 1990)	
	Logique Illocutoire (Searle & Vanderveken 1985) = Théorie de la réussite des Illocutions	Logique Intentionnelle = Théorie de la satisfaction des illocutions

C'est rapporté à ces théories qu'il conviendra d'évaluer les propositions que nous allons être amené à faire, et non à d'autres.

La Logique Interlocutoire est une théorie empirique censée exprimer formellement des propriétés *phénoménales* fondamentales de la conversation. Les principales propriétés que nous avons la prétention de réfléchir sont la *localité*, la *surdétermination* et la *processualité*. La notion de localité signifie que les choses émergent d'une conversation, moins comme l'accomplissement d'un plan préalable, que comme la composition graduelle, partiellement inintentionnelle, d'une succession d'actions locales et situées au sens de Suchman (1987). Le plan qu'on reconnaît dans une interaction est autant rétrospectif que prospectif. Par conséquent, (la représentation d') une séquence conversationnelle doit accompagner sa progression séquentielle (Grusenmeyer & Trognon 1995, 1996, 1997; Heritage 1990; Levinson 1983; Trognon 1994; Trognon & Grusenmeyer 1997; Trognon & Kostulski *op. cit.*), elle doit être engendrée pas-à-pas, au fur et à mesure, et dans l'ordre de ses adjonctions successives ; l'analyste d'une conversation se mettant ainsi dans la même position que les conversants, conformément à l'attitude qui lui est demandée en Analyse Conversationnelle. La notion de surdétermination signifie que tout élément conversationnel est à la fois un événement social et un événement cognitif, que ces deux

aspects ne sont pas des parties séparables, ou indépendantes, de l'élément conversationnel, bien qu'ils en soient *dérivables* (comme on dit d'une fonction) sur l'une et l'autre dimension. Elle signifie aussi que c'est en tant qu'événement *social* que l'événement social contribue à l'événement *cognitif*, et inversement ; cela, quel que soit l'ordre de l'élément conversationnel considéré, c'est-à-dire qu'il soit d'ordre microscopique (par exemple un acte de langage élémentaire) ou d'ordre macroscopique. La notion de processualité, qui condense en quelque sorte les deux autres, renvoie à l'idée que les éléments microscopiques (les illocutions au sens de Searle et Vanderveken (1985), et Vanderveken (1990), ou macroscopiques (échanges, structures et transactions) au sens de Roulet et al. 1985, et Trognon et Kostulski 1999, d'une séquence conversationnelle sont progressivement élaborés au fur et à mesure du déroulement de la séquence. Pratiquement, une interlocution sera décomposée dans un tableau comme ci-dessous :

Transaction	Structures	Échanges	Séquentiel	Conversationnel	
1	2	3	4	Illocutoire	Cognitif
				5	6

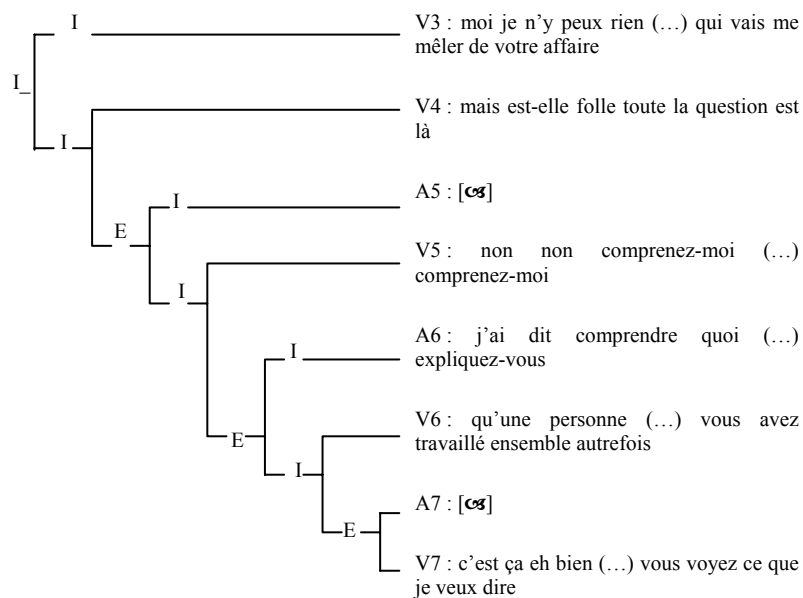
Tableau 1 : tableau d'analyse interlocutoire

Alors que la 4^{ème} colonne restitue la matière empirique de l'interlocution : les énoncés sont reportés au fur et à mesure de leur apparition, $E_1 E_2 \dots$, les 3 autres colonnes de gauche représentent l'architecture qui résulte de la composition de ces énoncés : sous ses aspects locaux (colonne 3), ou plus globaux (colonne 2, faite de combinaisons d'échanges). Mais ce sont les dernières colonnes, 5 et 6, qui importent pour notre propos. La colonne " illocutoire " restitue les actes de langage qui sont successivement accomplis dans le texte. La colonne " cognitif " restitue les interprétations logiques des contenus propositionnels des illocutions précédentes. Ils sont formalisés en utilisant la méthode de la déduction naturelle, et ce pour deux raisons : d'une part cette méthode est une méthode syntaxique, qui correspond donc bien à l'aspect architectural du discours, d'autre part, cette

méthode permet de représenter de façon progressive le raisonnement des interactants, les représentations émises au décours d'une conversation apparaissant au fur et à mesure d'un raisonnement temporalisé par la succession des énonciations.

1.3. L'objet

On trouve dans l'incipit : 1) un " dialogue intérieur " 2) un dialogue rapporté (le dialogue du narrateur avec Verveine) comportant toutes les propriétés d'un dialogue 3) un dialogue rapporté (le dialogue du narrateur avec Verveine) comportant toutes les propriétés d'un dialogue 3) un dialogue rapporté où des interventions manquantes peuvent être reconstituées comme le montre le schéma suivant :



Le travail auquel nous allons nous livrer concerne les deux premiers dialogues, pour y mettre en évidence, grâce à la Logique Interlocutoire, un mécanisme de production consistant en une sorte de recyclage textuel des inférences suscitées progressivement par le déroulement du discours.

2. Le dialogue intérieur

2.1. Comment les contenus du dialogue intérieur suscitent-ils un doute dans la pensée du lecteur ?

2.1.1. L'environnement cognitif du lecteur tel qu'il est suscité par le texte : la double affirmation du narrateur

Observons la phrase 1 (Phr1) : si la Lorpailleuse est folle je n'y peux rien

Le locuteur-narrateur fonde dès la première phrase du texte un certain rapport entre la folie de la Lorpailleuse et le fait de ne rien y pouvoir, et c'est à partir de l'existence de la relation entre ces deux propositions qu'il affirme Phr1. Cette première phrase est ainsi l'affirmation de " je n'y peux rien ", conditionnellement à " si la Lorpailleuse est folle ". D'un point de vue purement logique, aucun de ces deux énoncés (" la Lorpailleuse est folle " et " je n'y peux rien ") n'est affirmé. Il semble pourtant que dans cette phrase l'emploi de " si " relève de l'usage du discours, et que cette affirmation véhicule d'une part que la Lorpailleuse est folle (que le sujet de l'énonciation engage donc sa responsabilité sur l'affirmation de la folie de la Lorpailleuse), et d'autre part, que ce même énonciateur n'y peut rien. L'énonciation même de la condition implicite donc ici sa vérité. Tout se passe comme si l'interprète de ce texte assistait à une conversation que le narrateur tient avec lui-même. En effet, il est rare d'employer l'expression " je n'y peux rien " toute seule, ou alors elle appartient à un dialogue intérieur qu'on entretient avec soi-même. Donc " je n'y peux rien " doit se situer dans un cadre dialogique. Du point de vue conversationnel, dire " je n'y peux rien " constitue une réponse, mais une réponse à quoi ? (i) à une demande, ou bien (ii) à ce qui est perçu comme une demande. Du point de vue illocutoire, cette proposition constitue (iii) un refus de responsabilité ou d'engagement, du genre " je ne suis pas la cause (d'un état de fait) ", ou " je ne peux pas agir sur cet état de fait ". Mais en refusant cette responsabilité, ne donne-t-on pas à entendre qu'il a pu être pensé qu'on avait un certain rapport avec l'état de chose en question ? Cette proposition " je n'y peux rien " pourrait alors s'entendre comme une dénégation (freudienne), c'est-à-dire que le fait même de nier cet état de fait soulignerait la pensée qui a eu

lieu (nous savons bien que “ je n’ai pas pensé cela ” vaut souvent plus qu’une affirmation), ou serait comme la marque d’une certaine mauvaise foi (on dénie ce que l’on sait vrai). Ainsi, “ je n’y peux rien ” nie la possibilité d’affirmer “ j’y peux quelque chose ” qui serait une pensée intérieure ou la pensée d’un autre (ou la pensée attribuée à un autre). Quoiqu’il en soit, l’assertion de “ si la Lorpailleuse est folle je n’y peux rien ” (que nous symboliserons par $F1 \ \theta \ \neg Ral^2$) a sans doute ses conditions de satisfaction, le locuteur est sans doute en mesure d’exprimer une telle croyance, c’est ce que peut conclure le lecteur à ce stade de sa lecture. Observons maintenant la seconde phrase.

Phr 2 : si la Lorpailleuse est folle je n’y peux rien, nul n’y peut rien et bien malin qui prouverait le contraire

Cette phrase peut être décomposée en trois propositions :

P1 : si la Lorpailleuse est folle je n’y peux rien

P2 : nul n’y peut rien

P3 : et bien malin qui prouverait le contraire

P1 constitue la réitération de Phr1, les deux propositions P2 et P3 sont reliées par la conjonction de coordination (le connecteur “ et ”, formant ainsi une seconde proposition complexe. En assertant “ nul n’y peut rien ” ($(\forall x)\neg Rx1$), le narrateur fait plus que décrire sa propre inaptitude, il décrit l’inaptitude de tout le monde face à la folie de la Lorpailleuse (étant entendu que le pronom “ y ” se rapporte à la folie de la Lorpailleuse). Il se dégage ainsi de sa relation avec l’autre personnage pour décrire un état de fait du monde indépendant de lui-même. L’acte d’assertion décline simultanément un rapport à l’auditeur et un rapport au monde, sans cesser de s’appuyer sur une conception de la vérité-correspondance (Trognon 1998 p.76). L’accomplissement d’une assertion $A(p)$ crée un engagement illocutoire à l’expression de la croyance que (p) (Searle et Vanderveken, 1985 ; Trognon *op. cit.*). Ainsi, quand le locuteur asserte “ $(\forall x)\neg Rx1$ ”, c’est sa croyance en cet état de choses qu’il exprime et il y associe une prétention à la vérité. Le narrateur asserte qu’aucun individu dans ce monde ne peut quelque chose vis à vis de la folie de la Lorpailleuse. Après avoir exprimé dans un premier temps que lui-même ne peut rien à

² avec F1 : la Lorpailleuse est folle ; (a) : le narrateur ; $\neg Ral$: (a) ne peut rien à la folie de la Lorpailleuse (se reporter aux explications apportées en introduction)

cette folie, c'est-à-dire “ $\neg \text{Ral}$ ”, il affirme immédiatement après que tous n’y peuvent rien : $(\forall x)\neg \text{Rxl}$. Représentons :

P1 : Aa(	Fl $\theta \neg \text{Ral}$ ↓
P2 : Aa(	Fl $\theta (\forall x)\neg \text{Rxl}$

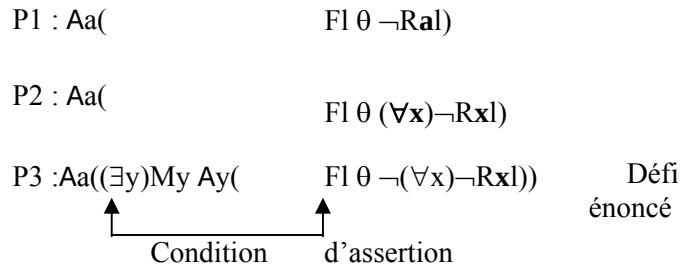
Si l’on compare le contenu propositionnel de ces deux assertions, on voit très bien qu’un opérateur universel vient remplacer un opérateur existentiel. Le narrateur introduit une généralisation abusive, qui n’est pas logiquement motivée. Nous pouvons comprendre “ Fl $\theta \neg \text{Ral}$ ” comme “ je ne peux pas l’aider ”, ou encore “ je ne suis pas responsable de cet état de fait ”. “ $(\forall x)\neg \text{Rxl}$ ” semble signifier “ on ne peut plus rien faire pour elle ”. Ainsi, par la communication de “ $(\forall x)\neg \text{Rxl}$ ”, la notion de responsabilité semble disparaître. Alors que l’on pourrait s’attendre à ce qu’il complète ce propos par une modalité de doute, ou qu’il ajoute, par exemple, “ du moins jusqu’à preuve du contraire ”, le locuteur énonce un défi, et ce défi consiste à communiquer que c’est le fait même d’être bien malin qui constituerait la condition nécessaire et suffisante pour révéler que son assertion “ Fl $\theta (\forall x)\neg \text{Rxl}$ ” est fausse. Ce que nous comprenons, c’est que ce “ bien malin ” pourrait affirmer que le contenu propositionnel : $[\text{Fl } \theta \neg (\forall x)\neg \text{Rxl}]^3$ est vrai. Nous aurions pu penser qu’en énonçant “ et bien malin qui prouverait le contraire ”, le locuteur laisse entendre que personne n’est suffisamment malin (rusé, intelligent, ...) pour affirmer $\neg [\text{Fl } \theta \neg \text{Ral}]^4$ et $\neg [\text{Fl } \theta (\forall x)\neg \text{Rxl}]^5$. Les raisons qui président dans notre choix de comprendre “ prouverait le contraire ” comme voulant dire $[\text{Fl } \theta \neg (\forall x)\neg \text{Rxl}]^6$ est vrai, sont d’ordre essentiellement linguistiques. En effet, nous considérons les formules $[\text{Fl } \theta \neg \text{Ral}]$ et $[\text{Fl } \theta (\forall x)\neg \text{Rxl}]$ comme étant l’expression de propositions conditionnelles, et selon nous, c’est le conséquent $[(\forall x)\neg \text{Rxl}]$ que ce “ bien malin ” est appelé à nier. Représentons cette analyse :

³ si la Lorpailleuse est folle, il n’est pas le cas que “ nul n’y peut rien ”

⁴ il n’est pas le cas que “ si la Lorpailleuse est folle, je n’y peux rien ”

⁵ il n’est pas le cas que “ si la Lorpailleuse est folle, nul n’y peut rien ”

⁶ si la Lorpailleuse est folle, il n’est pas le cas que “ nul n’y peut rien ”



Celui qui assiste à cette énonciation est plutôt déconcerté car cette phrase n'était pas naturellement appelée à ce moment là. Littéralement, le défi énoncé exprime l'idée qu'il est tout à fait possible qu'un être bien malin démontre que " quelqu'un y pourrait quelque chose ". Pourtant, cette assertion engendre la question " si la Lorpailleur est folle, est-il concevable que quelqu'un y puisse quelque chose ou cette possibilité est-elle inconcevable ? ". En effet, il semblerait que cette énonciation qui se présente littéralement comme une ouverture de possibilité, renforce l'assertion première du locuteur " nul n'y peut rien ", et traduit même la forclusion de la pensée " quelqu'un y peut quelque chose ". Ce que semble communiquer le narrateur, c'est qu'il est impossible pour quiconque de démontrer que si la Lorpailleur est folle quelqu'un y peut quelque chose. Cette manière de " dire " sa pensée induit un doute chez le lecteur. En effet, si le narrateur avait nuancé son propos, en disant " nul n'y peut rien du moins jusqu'à preuve du contraire ", le lecteur aurait sans doute jugé que le locuteur est un individu raisonnable qui asserte un savoir par défaut. Or, non seulement le locuteur ne " modalise " pas son énoncé catégorique, il semble le renforcer au contraire en ne laissant pas ouverte la possibilité que cette affirmation ne peut être que " prévisionnellement " vraie. Son rapport à l'énonciation change, et ce refus de considérer qu'il puisse se tromper rend le narrateur moins crédible. *Son affirmation renforcée transmet presque son inverse.* Que le narrateur accentue autant la non possibilité de pouvoir quelque chose pour la Lorpailleur, engendre une interrogation quant au rapport qu'il entretient avec la folie de la Lorpailleur. Alors que l'on supposait que la vérité était la propriété vers laquelle tendaient les assertions du narrateur, c'est l'ensemble des assertions de ce dernier qui devient presque incohérent. Le lecteur met en doute les conditions de sincérité de

chacune des assertions énoncées, ce qui revient à dire qu'il se pose les questions : dois-je le croire quand il affirme " $\neg Ral$ " ? ou quand il affirme " $(\forall x)\neg Rxl$ " ? Puis-je le croire quand il affirme que s'il existait un individu bien malin, alors la preuve serait donnée que " $\neg(\forall x)\neg Rxl$ " ? Quelle est la valeur sémantique de toutes ces assertions ? Le lecteur découvre une incohérence dans l'univers décrit, et le contexte référentiel du discours devient opaque à son "auditeur" puisqu'il est sous la portée de croyances exprimées plus ou moins sincèrement : le mode de présentation de la Lorpailleuse, le mode de présentation du narrateur par lui-même, et surtout le mode de relation que le narrateur entretient avec la Lorpailleuse et sa folie présumée. Que le narrateur ait dit avec trop de force " $(\forall x)\neg Rxl$ " implique pour le lecteur la pensée que $\neg[\neg(\forall x)\neg Rxl] : [\neg(\forall x)\neg Rxl]$ ⁷ est *peut-être* vrai.

2.1.2. Formalisation du doute que le lecteur est susceptible de déduire en pensée

Formaliser le défi énoncé est assez complexe. En effet, l'énonciation de "et bien malin qui prouverait le contraire" revient à dire pour le narrateur : "la Lorpailleuse est folle et nul n'y peut rien" est tenu pour vrai, à moins qu'un bien malin ne prouve le contraire. Celui qui prouverait le contraire assumerait ainsi la responsabilité d'une assertion qui lui est propre, et que nous venons de décrire, n'y revenons pas. Ainsi, en énonçant son défi, (a) rapporte également un discours virtuel qui pourrait alors correspondre à un état de choses. Ce défi peut se traduire en logique des prédicats⁸ du premier ordre $(\exists y)My \theta (Fl \theta \neg(\forall x)\neg Rxl)$ c'est-à-dire : à moins qu'un individu bien malin n'existe, il n'y a personne qui prouvera que "si la Lorpailleuse est folle nul n'y peut rien" est faux (même si cet état de fait est vrai, il ne sera pas asserté donc n'appartiendra pas au monde de la connaissance). Formalisons par la méthode de la déduction naturelle le travail inférentiel du lecteur à partir de ce que dit le narrateur.

⁷ il n'est pas le cas que tous n'y peuvent rien

⁸ comme nous l'avons présenté ci-dessus, et avec la symbolisation qui figure en annexe 1

1	$Fl \theta (\forall x) \neg Rxl$	assertion de (a) P2
2	$(\exists y) My \theta (Fl \theta \neg (\forall x) \neg Rxl)$	assertion de (a) P3
3	Fl	<i>Hyp. Lect.</i>
4	$(\exists y) My \theta (Fl \theta \neg (\forall x) \neg Rxl)$	R-2
5	Mb	$\exists E-4$
6	$Fl \theta \neg (\forall x) \neg Rxl$	$\theta E-4, 5$
7	Fl	R-3
8	$\neg (\forall x) \neg Rxl$	$\theta E-6, 7$
9	$Fl \theta (\forall x) \neg Rxl$	R-1
10	$(\forall x) \neg Rxl$	$\theta E-7, 9$
11	$\neg Fl$	$\neg I-3, 8, 10$
12	$\neg Fl \vee Fl$	$\vee I-11$ Déd. Lect.

Nous prenons en considération le contenu informatif de Phr2 : la proposition assertée $(Fl \theta (\forall x) \neg Rxl)$ (ligne 1), et conjointement le défi énoncé $(\exists y) My \theta (Fl \theta \neg (\forall x) \neg Rxl)$ (ligne 2). Ces propositions ont le statut de prémisses dans le raisonnement déductif. Donnons à la proposition “ la Lorpailleuse est folle ” le statut d’hypothèse (Fl : ligne 3), et imaginons ensuite que l’individu “ bien malin ” virtuel, appelé à admettre le défi, est un individu qui existe (cela revient à satisfaire le prédicat “ M : être bien malin ” par l’individu “ b ”, c’est ce qui est formalisé à la ligne 5). Dans ces conditions, de l’ensemble des prémisses $\{1, 2\}$ affirmées par le narrateur, le lecteur peut déduire que la proposition “ la Lorpailleuse n’est pas folle ” est un état de fait assertable (ligne 11). Doutant mais coopératif, il conclut (déduit, ligne 12) qu’à partir de ce qui est affirmé, $\{1, 2\}$, et supposé (ligne 3), il est autant possible de dériver “ Fl ”, que de dériver “ $\neg Fl$ ” (principe du tiers exclu : ligne 12). On pourrait dire que le lecteur attribue une *croyance non-fondée* au discours du narrateur. Sa conclusion consiste en une *disjonction de pensée*. Il prévoit deux mondes possibles à l’intérieur du discours narratif, un monde où la Lorpailleuse est folle, ou bien un monde où elle ne l’est pas. Prévoir que la Lorpailleuse n’est peut-être pas folle ($\nsubseteq Fl$), c’est penser que cet état de chose est possible⁹, c’est croire qu’il n’y a rien de contradictoire à concevoir qu’elle n’est pas folle¹⁰.

⁹ au sens métaphysique

¹⁰ au sens épistémique

Représentons le monde épistémique de l'interprète¹¹ sur le tableau 2. Pour cet interprète, toute déclaration de (a) est soumise au doute. Le lecteur croit que ce que le narrateur dit être vrai, $((\forall x)Sa(x))$, est soit vrai, soit faux. Il en résulte que c'est le monde référentiel du discours narratif lui-même, qui est opaque au lecteur, puisque chaque information délivrée a pour lui valeur de vrai ou de faux. Reprenons la symbolisation présentée en annexe 1.

La Lorpailleux : l ; Je (= le narrateur) : a ; être folle : $(\forall x)Fx$; être lié par la relation définie comme " pouvoir quelque chose à la folie de la Lorpailleux " : $(\forall x)Rxl$; connaître quelque chose " : $(\forall x)(\forall p)Sxp$

Vrai	Faux
$Sa (Fl \theta \neg Ral)$ $Sa (Fl \theta (\forall x)\neg Rxl)$ $Sa (Fl)$ Fl	$Sa (Fl \theta (\forall x)\neg Rxl)$ $Sa (Fl)$ Fl

Tableau 2 : WL. Mondes possibles construits par le lecteur

2.2. La récupération textuelle du doute

Abordons maintenant la lecture de la troisième phrase du texte (Phr 3) : Si la Lorpailleux est folle mais est-elle folle, elle l'est, prétend que j'aurais participé de près ou de loin, que j'aurais trempé dans l'affaire du petit Ducreux, j'aurais eu des accointances avec la police d'où mon impunité

Cette troisième phrase peut être découpée en plusieurs propositions :

P4a : Si la Lorpailleux est folle

P4 : mais est-elle folle

¹¹ qui tient pour vrai que l'accomplissement d'une assertion $A(p)$ crée un engagement illocutoire à l'expression de la croyance que (p) (Searle et Vanderveken 1985 ; Trognon *op. cit.*). Ainsi, quand le locuteur asserte " $(\forall x)\neg Rxl$ ", c'est sa croyance (Sa) en cet état de choses qu'il exprime et il y associe une prétention à la vérité.

P5 : elle l'est
P6 : prétend que j'aurais participé de près ou de loin
P7 : que j'aurais trempé dans l'affaire du petit Ducreux
P8 : j'aurais eu des accointances avec la police d'où mon impunité

Observons P4b. P4b succède à Phr. 2. Comparons le contenu propositionnel de la question P4b, “ mais est-elle folle ”, à la conclusion du raisonnement déductif de l’interprète du discours narratif : la Lorpailleur est folle ou n’est pas folle.

Déduction en Phr2 : *la Lorpailleur est folle ou n’est pas folle*¹²

Contenu propositionnel de P4b : est-elle folle ?

La forme logique de P4b est “ elle est folle ou elle n’est pas folle ”

Déduction du lecteur en Phr2, pensée au moment Ti-1 :	<i>la Lorpailleur est folle ou n'est pas folle</i> 	<i>Fl ∨ ¬ Fl</i>
Contenu propositionnel de P4b, énoncé au moment Ti :	elle est folle ou elle n'est pas folle	$Fl \vee \neg Fl$

Figure 1

“ mais est-elle folle ” est l’expression illocutoire de ce qui se déduit formellement du domaine cognitif émergeant du discours (analysé comme en Logique Interlocutoire) précédemment énoncé. L’expression illocutoire de “ la Lorpailleur est folle ou n’est pas folle ”, c’est l’acte illocutoire énoncé qui a pour contenu propositionnel ce qui se déduit formellement du domaine cognitif. Tout se passe comme si une interrogation en provenance de l’extérieur venait parasiter le discours du narrateur : nous déduisons “ *Fl ∨ ¬ Fl* ” à partir de ce que communique le

¹² Nous écrivons en italique les propositions implicitées. Cette proposition est implicitée, logiquement dérivable du texte pour le lecteur

narrateur, et voilà que “ $Fl \vee \neg Fl$ ” apparaît explicitement comme hypothèse dans ce même discours.

L'énonciation de P5, c'est-à-dire la réponse à la question, initie un processus dialogal. Dès lors apparaît une interaction entre un certain énonciateur (un quidam) et le locuteur textuel, et nous

pouvons nous demander qui est le protagoniste textuel de cet échange. Serait-ce la voix intérieure du narrateur, son contradicteur par exemple ? Serait-ce un dialogue que Pinget relate ? Un quidam qui assisterait à la conversation ? Le point important c'est que, quelque soit le sujet de l'énonciation de “ mais est-elle folle ? ”, nous constatons que cette pensée a été engendrée par l'économie logique du discours, et qu'elle est déjà dans la tête du lecteur au moment où le lecteur la lit, parce que c'est l'esprit du texte qui l'a engendrée. Autrement dit, le processus de pensée émergeant progressivement de la production discursive anticipe cette production : l'après est déjà contenu dans l'avant. Ainsi, il se trouve que la machinerie du texte, correctement analysée avec la méthodologie qui lui convient, engendre des pensées qui pourraient s'imposer à tout participant à un dialogue qui procéderait avec ce discours de départ. L'énoncé que nous avons déduit à un moment $Ti-1$ apparaît explicitement dans le discours narratif à un moment Ti . L'appareil de la Logique Interlocutoire est donc justifié ici, puisque tout se passe de la même manière que ce que l'on fait en Logique Interlocutoire quand on étudie le domaine cognitif d'un discours, et que l'on cherche à démontrer qu'un discours qui apparaît à un moment Ti correspond à un discours d'un temps $Ti-1$, ce dernier ayant alors statut de prémisse.

On pourrait nous opposer que l'on a construit cette argumentation en connaissant la conclusion. Cet argument pourrait rester valide. A *minima*, nous aurons alors construit une démonstration logique qui, à partir d'un discours qui précède la conclusion pris comme prémisse, permet de conclure sur le discours qui vient ensuite (après). C'est ce que l'on fait en grammaire générative quand on construit la génération d'une phrase à venir (avant la phrase, on sait où l'on va arriver).

2.2.1. Entre structure textuelle et déroulement cognitif : une isomorphie constatée formellement

Portons sur le tableau de Logique Interlocutoire, tableau 3, les énoncés textuels P1 à P5 définis par leur position séquentielle, et par leur rôle dans cette conversation engendrée. Ce rôle conversationnel est envisagé du point de vue de l’acte illocutoire et de l’acte locutoire que l’énonciation des énoncés a permis d’accomplir.

Observons la structure hiérarchique de cette séquence, et en particulier l’intervention complexe (P1-P2-P3). Cette intervention est constituée, d’une part par les assertions de P1 et P2, P2 se résumant en la généralisation du conséquent de P1, comme nous l’avons déjà vu, et d’autre part, par l’assertion P3 qui vient la compléter, selon le schéma suivant :

Structure	Séquentiel	Cognitif	
	P1	(a)	Lecteur
		$F1 \theta$ $(\forall x) \neg Rxl$	1 ^{ère} Prémiss e
	P2		
	P3	$(\exists y) My \theta$ $\neg (\forall x) \neg Rxl$	2 ^{ème} Prémisses
		Concl usion	
		FI ✓ FI	
	P4	$F1 \vee \neg F1$	

Structure textuelle et cheminement cognitif : une isomorphie

Souvenons-nous maintenant du rôle essentiel de prémisses qu’a joué cet ensemble d’assertions dans la première déduction inférée par le lecteur. C’est juste après l’énonciation (Ti-1) de cette intervention complexe que le lecteur déduit implicitement ce qui

sera annoncé ensuite en P4 (Ti) explicitement, I₃ jouant le même rôle logique qu’une barre de déduction¹³. Une isomorphie s’observe là entre un déroulement textuel et un cheminement cognitif ; sauf qu’une conclusion naturellement dérivable dans la pensée s’affiche l’instant d’après son occurrence sur le plan textuel. La conclusion, comme planifiée par le texte, est disponible dans la pensée avant sa réalisation matérielle, de sorte que cette organisation illustre empiriquement une thèse déjà défendue par Umberto Eco en 1979.

Structures	Séquentiel	Conversationnel		
		Illocutoire	Cognitif	
			(a)	Lect
	Phr1 : si la Lorpailleur est folle je n’y peux rien	Assertion conditionnelle	$Fl\ \theta\ \neg RaI$	
	P1 : Si la Lorpailleur est folle je n’y peux rien	Assertion conditionnelle Réitération	$Fl\ \theta\ \neg RaI$	Prémisse
	P2 : Nul n’y peut rien	Généralisation	$(\forall x)\neg RxI$	Prémisse
	P3 : et bien malin qui prouverait le contraire	Assertion d’un défi	$(\exists y)My\ \theta$ $\neg(\forall x)$ $\neg RxI$	Prémisse Déduction $Fl\vee\neg Fl$
	P4a : si la lorpailleur est folle	Assertion conditionnelle		
	P4b : mais est-elle folle	Question d’information	$Fl\vee Fl$	
	P5 : elle l’est	Réponse	Fl	
	P6 : prétend (...)	Assertion		

Tableau 3 : Logique Interlocutoire de Phr1-P1-P6.

¹³ barre qui correspond à une barre horizontale d’inférence en déduction naturelle

2.2.2. L'univers co-référentiel

Ainsi décrite en P5, la folie de la Lorpailleur appartient dorénavant au monde auquel le locuteur textuel veut faire croire. Le narrateur “ énonce ” P5, mais le lecteur pense que cette assertion n’est pas sincèrement exprimée. Par conséquent, les assertions accomplies par le narrateur sont des actes illocutoires suspects d’être défectueux dans ce nouveau contexte d’énonciation. Quoique “ dise ” désormais le narrateur, son interlocuteur est suspicieux, et cherche à établir des preuves, à déployer des raisonnements, à confronter ses propres hypothèses sur l’état du monde avec les descriptions énoncées. Au moment où le narrateur affirme que la Lorpailleur est folle, son interprète coopératif s’interroge. Il réfléchit, et il déploie à nouveau un raisonnement déductif, à partir de cette dernière information transmise. Formalisons ce nouveau raisonnement : la conclusion à laquelle il avait abouti avant de lire P2 et P3 est un élément de connaissance qui appartient désormais à l’ensemble des prémisses de son raisonnement (ligne 1 à 12).

1	$Fl \theta (\forall x) \neg Rxl$	assertion de (a) P2
2	$(\exists y) My \theta (Fl \theta \neg (\forall x) \neg Rxl)$	assertion de (a) P3
3	Fl	<i>Hyp. Lect.</i>
4	$(\exists y) My \theta (Fl \theta \neg (\forall x) \neg Rxl)$	R-2
5	Mb	$\exists E-4$
6	$Fl \theta \neg (\forall x) \neg Rxl$	$\theta E-4, 5$
7	Fl	R-3
8	$\neg (\forall x) \neg Rxl$	$\theta E-6, 7$
9	$Fl \theta (\forall x) \neg Rxl$	R-1
10	$(\forall x) \neg Rxl$	$\theta E-7, 9$
11	$\neg Fl$	$\neg I-3, 8, 10$
12	$\neg Fl \vee Fl$	$\vee I-11$ Déd. Lect.
13	$Fl \theta \neg Fl \vee Fl$	$\theta I-3, 12$
14	Fl	assertion de (a) P5
15	$(\exists y) My \theta (Fl \theta \neg (\forall x) \neg Rxl)$	R-2
16	Mc	$\exists E-15$
17	$Fl \theta \neg ((\forall x) \neg Rxl)$	$\theta E-15, 16$
18	Fl	R-14
19	$\neg ((\forall x) \neg Rxl)$	$\theta E-17, 18$
20	$(\exists x) Rxl$	$\neg E-19$
21	Rdl	$\exists E-20$
22	$(\forall x) Rxl$	$\forall I-21$
23	$Fl \theta (\forall x) Rxl$	$\theta I-14, 22$
24	$(Fl \theta \neg Fl \vee Fl) \wedge (Fl \theta (\forall x) Rxl)$	$\wedge I-13, 23$

Formalisation du raisonnement du lecteur pendant la lecture
de Phr3

En posant en hypothèse l'assertion du narrateur (ligne 14), le lecteur cherche à confronter cette hypothèse à l'ensemble des informations précédentes. Il modifie légèrement son raisonnement, et utilise la règle : “ il n'est pas le cas que pour tout x ” revient à dire “ il est le cas pour au moins un x ” (ligne 19, 20). Son raisonnement précédent (ligne 1 à 12) n'en était pas moins correct, mais le “ raisonneur ” n'avait pas utilisé cette règle de calcul (on n'utilise jamais toutes les règles de déduction qui appartiennent pourtant à notre connaissance). Ainsi, la conclusion de ce raisonnement complet (ligne 1 à 24) est : *si le narrateur affirme*

que la Lorpailleur est folle, alors cela signifie qu'elle est peut-être folle, et que si elle est folle alors quelqu'un y peut quelque chose (ligne 24). Les conclusions situées aux lignes 13 et 23 “déchargent” les hypothèses (lignes 3 et 14), et pour le lecteur, les énoncés des lignes 13 et 23 deviennent affirmés inconditionnellement. Ils sont dérivables (inférables) directement de l'ensemble des prémisses délivrées par le texte, et des suppositions émises par lui-même. Ainsi :

$$Fl \theta (\forall x) \neg Rxl, (\exists y) My \theta \neg (Fl \theta (\forall x) \neg Rxl) \delta$$

$$[Fl \theta (\neg Fl \vee Fl)] \wedge [Fl \theta (\forall x) Rxl]$$

2.3. Qui croire ?

Juste après avoir affirmé la folie de la Lorpailleur, le narrateur relate un comportement de celle-ci :

P6 : prétend que j'aurais participé de près ou de loin,

P7 : que j'aurais trempé dans l'affaire du petit Ducreux,

P8 : j'aurais eu des accointances avec la police d'où mon impunité.

Le texte donne une information fondamentale sur la façon dont la référence à la folie de la Lorpailleur s'inscrit dans l'univers proposé, et indique comment cette folie est mise en scène. Qualifier quelqu'un de folle est tout à fait arbitraire. A partir de P6, cette qualification subjective de la Lorpailleur s'inscrit dans le fait de dire des choses fausses : le verbe “prétendre” est un verbe contre-factif, c'est-à-dire qu'il présuppose la fausseté ou la non existence de la phrase complément (Kiparsky et Kiparsky 1970)¹⁴. Ainsi, quand le narrateur énonce que la Lorpailleur prétend (admettons) “p”, il informe que d'une part la Lorpailleur a dit “p”, c'est le contenu manifeste de son énoncé, mais il *suggère* aussi que “p” est faux. C'est le présupposé véhiculé par le verbe “prétendre” qui conduit à admettre cette signification implicite de son énoncé. Notre objectif actuel étant de repérer les référents essentiels du roman, il nous importe de bien actualiser ce sens implicite communiqué par le narrateur. Sur le plan sémantique/logique, le lecteur est ainsi amené à considérer autant

¹⁴ Nous aurions pu citer de nombreux autres auteurs qui se sont intéressés à la particularité de ces verbes : Karttunen 1971, 1972, 1973; Harris 1974; Ducrot 1972; Fillmore et Langendoen 1971; Wilson 1975; Kempson 1975; Oléron et Legros 1977, 1986; Ghiglione 1993

le sens “ objectif ” des assertions de la Lorpailleur rapportées, que celui des assertions du narrateur, c'est-à-dire les conditions de vérité des deux énoncés (manifeste et implicite). Sur le plan pragmatique (psychologique, pourrions-nous écrire), le lecteur “ implique ”, c'est-à-dire prend en compte les suggestions que le locuteur vise à transmettre. Ainsi, le sens manifeste de cet énoncé est : “ la Lorpailleur est folle, elle prétend que j’aurais participé (...), que j’aurais trempé, que j’aurais eu des accointances avec la police d’où mon impunité ”. Le sens implicite est : “ je n’ai pas participé (...), je n’ai pas trempé (...), je n’ai pas eu d’accointances avec la police (...) ”. L’impunité du narrateur constituant un fait du monde vérifiable par tous, nous accordons la valeur sémantique vraie à cette information communiquée. Depuis la lecture du défi énoncé, le lecteur pense que le narrateur ment peut-être. Ainsi, quand le narrateur suggère que ce que dit la Lorpailleur est faux, le lecteur doute. Représentons les différents mondes possibles auxquels le lecteur croit après la lecture de la séquence P1-P8, et comparons-les au monde textuel :

¹⁵ Su($\Box$)	Insu		Su	Insu	
Cru	In cru		Cru		In cru
Fl				Fl Fl θ Rxl	
Al(Ha) $\neg$ Ha $\neg$ Eja	$\neg$ Eja			Al(Ha) Ha	
Tableau 4 Wa : le monde narratif			Tableau 5 Wl : les mondes possibles du lecteur		

La comparaison de ces deux tableaux impose la même réflexion que précédemment : les univers référentiels du lecteur et du narrateur ne sont pas co-extensifs. Les affirmations (et donc, les croyances au sens illocutoire) du narrateur sont mises en doute

¹⁵ $\Box$: opérateur modal universel qui représente le monde du “ nécessaire ” en logique aléthique

par le lecteur. Représentons finalement les croyances du lecteur sur le tableau 6.

Vrai	Faux
$Sa (Fl \theta \neg Ral)$ $Sa (Fl \theta (\forall x) \neg Rxl)$ $Sa (Fl)$ Fl Ha $\neg Eja$	$Sa (Fl \theta (\forall x) \neg Rxl)$ $Sa (Fl)$ Fl Ha
Tableau 6. W1 : Mondes possibles construits par le lecteur après lecture de Phr3	

Observons la quatrième phrase (Phr4) : Trempé dans l'affaire du petit Ducreux sans que personne s'en doute, mon nom n'a pas été prononcé à l'enquête et voilà cette folle maintenant des années après et qu'on se met à jaser. Décomposons en propositions :

P9 : Trempé dans l'affaire du petit Ducreux sans que personne s'en doute

P10 : mon nom n'a pas été prononcé à l'enquête

P11 : et voilà cette folle maintenant des années après et

P12 : qu'on se met à jaser

Un peu sur le modèle du principe du contradictoire en droit privé et public, le narrateur place en opposition les accusations de la Lorpailleur (étant sous-entendu : sachez que tout cela est faux), et des faits attestables du passé. Ainsi, par l'énonciation de P9, le narrateur réitère les accusations de la Lorpailleur (trempé dans ...), et asserte implicitement, pour la seconde fois, qu'il n'a pas trempé dans l'affaire du Petit Ducreux (cette assertion est présupposée par le verbe sous-entendu " prétendre ", dont la proposition " trempé dans l'affaire du petit Ducreux " est la phrase complément) . " Sans que personne ne s'en doute " : le verbe " se douter de " est

un verbe factif¹⁶ qui présuppose la vérité de la phrase complément. Le pronom “ en ” se rapporte à “ trempé dans l’affaire Ducreux ”. Introduit par la locution conjonctive “ sans ”, “ que personne ne se doute que (a) a trempé dans l’affaire Ducreux ”, est donc un fait établi vrai. Que personne ne se soit douté de “ trempé dans affaire Ducreux ” appartient au contenu des assertions de la Lorpailleur rapportées par (a). En résumé, (a) rapporte que la Lorpailleur affirme qu’il a trempé dans l’affaire Ducreux, et que personne n’a su que cela était vrai. Que cela soit vrai ou faux relève de la seule interprétation de la Lorpailleur. Autrefois personne ne pensait (ne se doutait que) “ (a) a trempé dans l’affaire Ducreux ” : $(\forall x) \neg Ax(Ha)$. Aujourd’hui, un individu unique, la Lorpailleur, l’assure : $(\exists l) Al(Ha)$.

P10 (mon nom n’a pas été prononcé à l’enquête) pourrait appartenir au discours rapporté de la Lorpailleur, ou bien au discours du narrateur lui-même. Faisons le choix de croire que c’est le narrateur qui assume la responsabilité d’affirmer que son nom *n’a pas été prononcé* à l’enquête. Cela présuppose qu’il y a eu une enquête, sous-entendu, dans ce contexte, “ enquête policière ”. Cette affirmation renforce P9. Voyons : littéralement, le fait que la justice ne l’a pas convoqué sur la scène de l’enquête n’implique pas que l’œuvre de la justice a consisté à *déclarer* l’innocence de (a). Tout ce que cela implique, c’est que la justice n’a rien déclaré du tout quant à lui, et qu’il est innocent par défaut¹⁷. Pourtant, il semble que ce que communique P10 c’est “ autrefois il a été *déclaré* par une *Autorité Suprême* que j’étais innocent. Cette déclaration valait pour hier, et vaudra pour *toujours*. Le fait même que cette Autorité m’a déclaré innocent *fait de moi un innocent*¹⁸, ce qui doit empêcher l’introduction du moindre doute pour un temps infini ”.

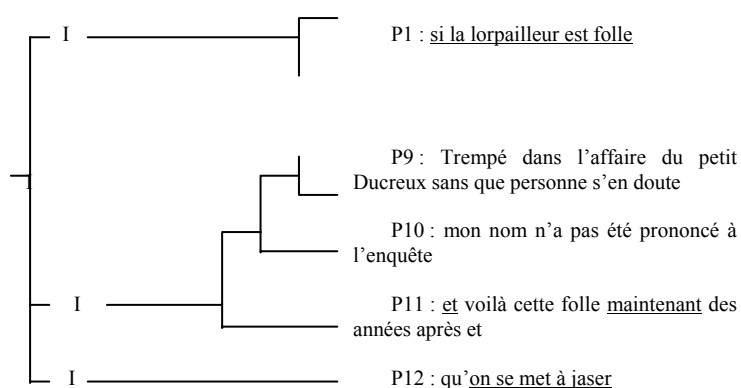
A partir de P11, (et voilà cette folle maintenant des années après), pour (a), il y a une relation entre “ cette folle ” (sous-entendu la Lorpailleur), et le fait qu’on se met à jaser maintenant (P12 : qu’on se met à jaser). Nous comprenons qu’avant que la Lorpailleur n’accuse le locuteur-narrateur, on ne

¹⁶ se reporter aux travaux de Kiparski & Kiparski (*op. cit.*)

¹⁷ tant que quelqu’un n’a pas été jugé coupable, il est présumé innocent

¹⁸ puisque l’accomplissement d’un verbe déclaratif revient à la fois à réaliser un état de choses en vertu de l’énonciation et à représenter cet état de choses comme étant le cas. La justice remplit les conditions préparatoires nécessaires à l’accomplissement d’un tel acte

jasait pas, c'est la propriété du verbe " se mettre à " ¹⁹ qui véhicule cet implicite. En P11 et P12, le locuteur relate un état de fait qui relève de sa propre interprétation, et qui, sur le plan référentiel, est placé en opposition avec les faits du passé précédemment énoncés " sans que personne s'en doute ". Ainsi, il faut attendre la dernière phrase de ce dernier paragraphe, et même la dernière proposition de cette dernière phrase pour circonscrire le problème qui anime le narrateur. Le problème asserté c'est : " on se met à jaser ". Nous comprenons, dès lors, que les assertions P1b à P9 sont toutes subordonnées à P11. La visée pragmatique de ces assertions est la construction d'un espace référentiel, d'un contexte dans lequel l'information " on se met à jaser " est délivrée.



Construction contextuelle de l'assertion P12

Dans ce contexte, " on jase " signifie " tout le monde et n'importe qui dit que le narrateur a trempé dans l'affaire du petit Ducreux ". Représentons :

¹⁹« Fl 0 -Ral " se mettre à " est un verbe transformatif d'état. Se reporter aux travaux de Karttunen (*op. cit.*)

<u>Autrefois</u>		<u>Aujourd'hui</u>
$(\forall x)\neg Ax(Ha)$	→	$(\exists l)Al(Ha)$
$(\exists j)\neg Aj(Ha)$	→	$(\exists j)\neg Aj(Ha)$
$(\forall x)\neg Ax(Ha)$	→	$(\forall x)Ax(Ha)$
		$(\exists a)\neg Aa(Ha)$

Représentation de la rumeur

Que la justice ignore la culpabilité du narrateur, personne ne peut en déduire que le narrateur est innocent. C'est sur cet état de fait que la Lorpailleur pourrait spéculer, car, si dans un moment du passé, le nom du narrateur n'a pas été prononcé, cela peut advenir, et c'est exactement ce qu'il se produit. La Lorpailleur représente ainsi l'Autorité dont la nouvelle norme provient. Contrairement à l'opinion publique qui n'a pas d'auteur et s'adresse à tous, et c'est cela qui rend la rumeur aussi puissante puisqu'elle engendre le possible, les assertions de la Lorpailleur proviennent d'une Autorité et pourraient avoir un destinataire en la personne d'un juge. L'erreur persistante pourrait alors se transformer en vérité, surtout si elle était relayée par l'autorité et la norme de groupe. Nous ne pourrions formuler ces hypothèses si un coupable avait été désigné dans un temps antérieur, mais nous ne disposons pas de ces informations textuelles pour élucider le problème que soumet le narrateur.

Si nous reportons sur plusieurs tableaux (tableaux 7, 8, 9, 10) notre interprétation, nous avons : la colonne de droite de Wo porte ce que la justice ne sait pas ce qui est vrai, que cela soit effectivement vrai ou faux, et que la justice sache que c'est faux ou qu'elle ne sache pas si c'est vrai ou faux : nous l'appellerons l'insu de la justice. Ainsi, la présence de " Ha " dans cette colonne de Wo signifie que la justice ou bien sait que " non-Ha²⁰ ", c'est-à-dire que (a) n'est pas coupable, ou bien ignore si (a) est coupable ou ne l'est pas. *En aucun cas, la présence de " Ha " dans l'insu de la justice n'implique la fausseté de " Ha "*. La colonne gauche de W($\forall x$) porte ce que désormais tout le monde (on) sait qui est vrai ((a) a trempé dans une affaire), qui, par là même, est vrai dans

²⁰ Rappelons que nous avons choisi de traduire " x est malhonnête " en langage des prédicats du 1^{er} ordre par $(\forall x)Hx$; " (a) est malhonnête " se traduit ainsi : Ha

cet univers populaire . Nous appellerons “ Ha ” le su populaire. Que “ Ha ” figure dans la colonne gauche de $W(\forall x)$ signifie que “ non-Ha ” doit être porté dans la colonne droite, car si “ Ha ” appartient au su de tout le monde, “ non-Ha ” appartient à son insu.

En ce qui concerne l’interprétation du lecteur, les mêmes règles s’appliquent, mais contrairement à ce qu’il se passe dans le cas du savoir populaire, ou de (a), où leur “ su ” était un sous-ensemble du cru, ce qui impliquait que quand (a) affirme et croit (non-Ha) il sait (non-Ha), pour le lecteur, incapable de juger quelle est la Partie qui “ dit vrai ” du quidam ou de (a) ou encore de la justice, “ Ha ” ou “ non-Ha ” appartiennent à ce qui est cru, sans pour autant être su. Pour le lecteur, c’est finalement assez compliqué, compte-tenu de la pluralité des acteurs et des opinions divergentes. Le lecteur sait que (a) sait que non-Ha, que la justice ne sait pas que Ha, et que l’opinion publique sait Ha. C’est cette dernière conclusion qui est reportée sur le tableau 10.

Su ($\square$)	Insu	
Cru		Incu
		Ha

Tableau 7

Wo : le monde juridique
 Assertion de (a) : “ mon nom
 n’a pas été prononcé à
 l’enquête ”

Su	Insu	
Cru (φ)		Incu
Ha		$\neg$ Ha

Tableau 8

$W(\forall x)$. On jase :
 “ trempé dans une
 affaire... ”

Su ($\square$)	Insu	
Cru		Incu
$\neg$ Ha		

Tableau 9.

Wa : le monde narratif
 Présupposé : “ je n’ai pas
 trempé... ”

Su	Insu	
Cru (φ)		Incu
Sa($\neg$ Ha) $\neg$ Sj(Ha) Sx(Ha)	Ha	

Tableau 10

WL : les mondes possibles
 du lecteur

Complétons maintenant le tableau 3 à partir de ces nouveaux éléments d'analyse, cela donne le tableau 11 suivant.

Sur la scène du roman, apparaissent dès lors deux points de vue contradictoires :

- le point de vue du narrateur qui est “ (...) je n'ai pas trempé dans l'affaire du petit Ducreux (...) ”. Cette opinion aurait pu tenir pour argument d'expert, car après tout, le responsable de cette énonciation est mieux placé que n'importe qui pour raconter ce qu'il a fait, ou n'a pas fait. Or, il se trouve que le lecteur est devenu méfiant, et accorde à ce stade de sa lecture un crédit restreint aux assertions du narrateur. La fragilité du rapport entre ce qu'il affirme et ce que croit le lecteur est bien réelle. Tout ce que le lecteur vigilant peut penser, c'est que s'il ne ment pas, il tient ce qu'il dit pour vrai au moment où il affirme ne pas être coupable

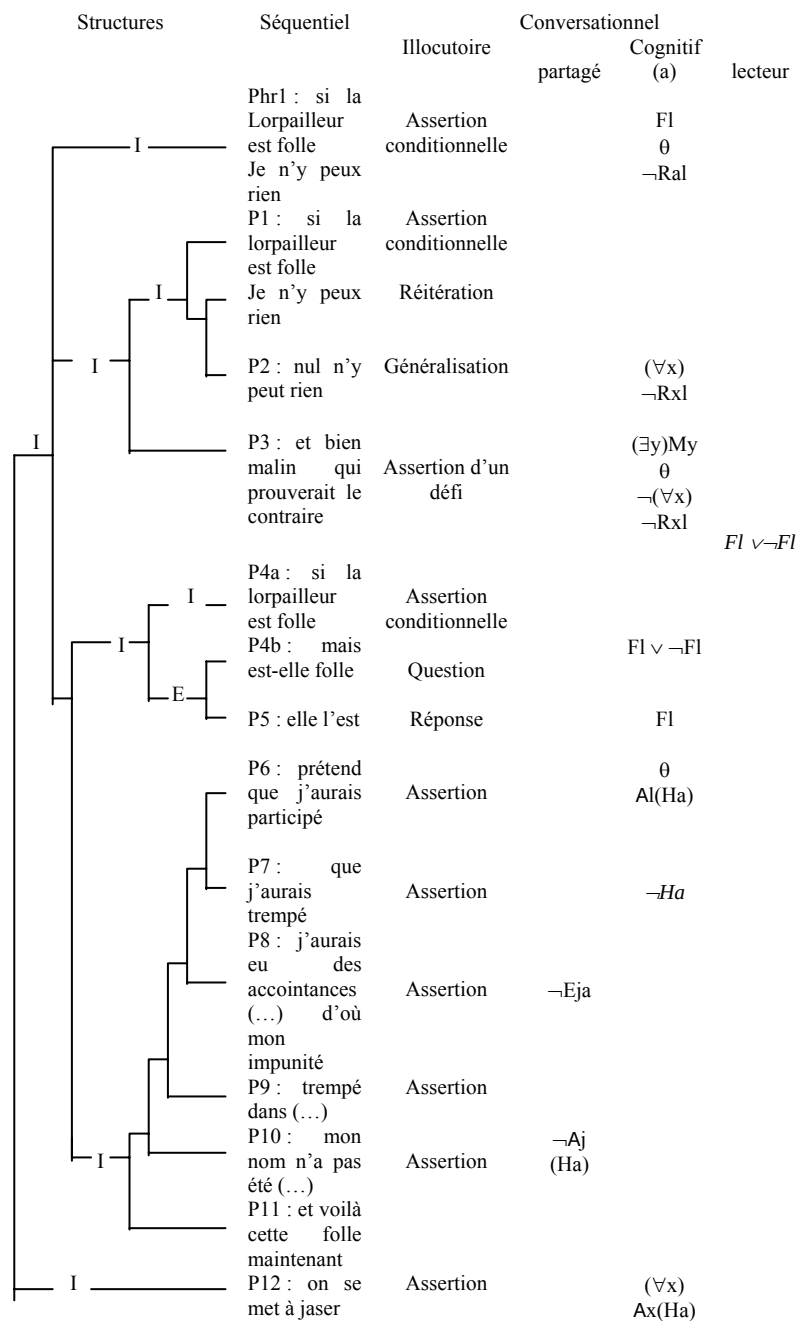


Tableau 11 : la double dimension socio- cognitive Phr1-P12

- le point de vue de tout le monde et de n'importe qui, c'est à dire celui de la rumeur qui n'a pas d'auteur et s'adresse à tous. Cette particularité de la rumeur, telle que nous venons de l'énoncer, c'est justement ce qui définit la modalité *ontique* (Gardies *op. cit.*).

Le lecteur, quant à lui, ne peut pas trancher, il se demande laquelle des deux Parties dit la vérité. A partir de toutes les informations intratextuelles et intertextuelles, on peut comprendre que *la Lorpailleuse représente une menace pour le narrateur*.

3. Le dialogue rapporté

Ce paragraphe (ligne 12 à 46) est constitué d'un discours rapporté en style indirect. Il rapporte une conversation qui sera l'objet de notre analyse. Cette conversation fait intervenir deux locuteurs différents : le narrateur que nous connaissons bien maintenant, et Verveine, un nouveau personnage qui apparaît sur la scène du récit. C'est le narrateur qui rapporte les propos de Verveine. A priori, nous devrions tenir Verveine pour responsable des propos que le narrateur relate, sous couvert d'une confiance accordée au narrateur. Nous avons décrit combien cette confiance était restreinte, néanmoins, nous traiterons les énoncés de Verveine relatés en attribuant à Verveine la responsabilité de ces dires rapportés. Nous postulons, de cette manière, que ce discours de Verveine raconté en style indirect organise réellement le point de vue qui lui est propre.

3.1. La demande du narrateur et ce qu'elle implique : que la Lorpailleuse n'est pas folle

C'est le narrateur (a) qui initie le premier échange (A1) : Si la Lorpailleuse est folle (ai-je dit à Verveine) moi je n'y peux rien, nul n'y peut rien, arrangez-vous pour la faire enfermer, il doit y avoir un moyen, pas la peine d'être pharmacien alors, est-ce que vous ne connaissez pas un truc, est-ce que vous ne connaissez pas une personne, une autorité voyons, il s'agit de trouver la filière ensuite les choses vont toutes seules, déclencher le mécanisme c'est le mot,

La fonction illocutoire de cette première intervention est d'adresser une requête à Verveine (v). La requête de (a) semble

comporter plusieurs volets auxquels (v) répond point par point (V1) : il me répond que non, pas le pouvoir, d'ailleurs pas la moindre idée du comment, il ne voit à la rigueur que la famille, ayant entendu dire autrefois qu'en cette matière, mais la famille est loin comment voulez-vous, une sœur en Argentine, tout le reste mort et enterré

Nous pouvons décomposer l'échange A1-V1 ainsi :

A1a : Si la Lorpailleuse est folle (ai-je dit à Verveine) moi je n'y peux rien, nul n'y peut rien, arrangez-vous pour la faire enfermer

A1b : il doit y avoir un moyen, pas la peine d'être pharmacien alors,

A1c : est-ce que vous ne connaissez pas un truc

A1d : est-ce que vous ne connaissez pas une personne

A1e : une autorité voyons

A1f : il s'agit de trouver la filière ensuite les choses vont toutes seules, déclencher le mécanisme c'est le mot

V1a : non,

V1b : pas le pouvoir,

V1c : d'ailleurs pas la moindre idée du comment,

V1d : il ne voit à la rigueur que la famille, ayant entendu dire autrefois qu'en cette matière, mais la famille est loin comment voulez-vous, une sœur en Argentine, tout le reste mort et enterré

A1a constitue l'acte directeur de A1. Par cette intervention (a) exprime une requête, et c'est une requête sous condition de la forme : $P \rightarrow F(Q)$, c'est-à-dire que la requête (que nous appelons $F(Q)$) ne s'accomplit pas si l'antécédent de cette relation d'implication " si la Lorpailleuse est folle moi je n'y peux rien, nul n'y peut rien ", (que nous appelons P) n'est pas vraie. Cet acte de discours directif $F(Q)$ s'annule tout simplement si P est faux.

3.1.1. Une demande d'arrangement

Que demande exactement le locuteur (a) à Verveine (v) ? (a) dit " arrangez-vous pour (...) ", ce qui signifie : prenez des dispositions pour la faire enfermer. (a) demande à (v) de réaliser une action particulière qui le conduira à faire enfermer la Lorpailleuse²¹, il lui demande de *rendre* cet enfermement possible.

²¹ si nous-mêmes nous adressons à un médecin psychiatre parce que nous pensons qu'un patient nécessite une hospitalisation, nous lui dirons tout naturellement " hospitalisez-le ", nous ne lui dirons certainement pas " arrangez-

(v) doit provoquer des conditions favorables à l'enfermement pour réaliser le but poursuivi par (a). Cette requête a ainsi la forme $P \tau F1((F2(Q2))Q1)$. F1 implique illocutoirement F2²². Pour (v), s'engager à satisfaire $P \tau F1((F2(Q2))Q1)$ serait s'engager à satisfaire Q2 (l'enfermement doit être réalisé), ce qui constituerait alors “ un engagement fort ” (Searle et Vanderveken *op. cit.*, Ghiglione et Trognon *op. cit.*), (a) n'a pas pu accomplir l'acte de langage F1 sans accomplir simultanément l'acte de langage F2. *Ce que souhaite (a) c'est que la Lorpailleuse soit enfermée (Q2)*. Être enfermable constitue la condition indispensable à l'état de chose Q2. Pour (a), la Lorpailleuse est “ enfermable ” puisqu'elle est folle (sous-entendu, dans un asile d'aliénés). Or, (a) demande : “ si la Lorpailleuse est folle et que nul n'y peut rien alors rendez cet enfermement possible ” (Q1). A1a est donc quelque peu dysharmonieuse, car si elle tombe sous la condition de la folie avérée, et si (v) considère que nul n'y peut rien signifie “ elle est en dehors de toute ressource thérapeutique ”, (v) ne devrait pas avoir à s'arranger pour la faire enfermer. Quel est le type d'arrangement que (a) lui demande de réaliser ? Dit très simplement, (a) veut changer le monde²³ ! En effet, (v) peut comprendre (déduire, inférer) que l'énonciation même de cette requête complexe signifie que puisque l'enfermement (Q2) de la

vous pour le faire hospitaliser ”. “ arrangez-vous pour le faire hospitaliser ” signifierait que cette hospitalisation n'est pas très “ naturelle ”, et qu'elle nécessite une action *préalable*, dont le *but* serait de *rendre possible* cette hospitalisation.

²² Cette proposition complexe est un petit peu difficile à comprendre parce qu'habituellement les implications illocutoires fonctionnent inversement. Par exemple, de “ s'il te plaît ouvre la fenêtre ” et “ il est impossible d'ouvrir la fenêtre sans bouger la table ”, l'auditeur peut déduire “ bouge la table ”. Dans ce cas, bouger la table constituera un sous-but à ouvrir la fenêtre. Dans le cas qui nous intéresse ici, de “ arrangez-vous pour la faire enfermer ”, (v) peut déduire que non seulement (a) lui demande de s'arranger (F1(Q1)), mais il lui demande aussi que la Lorpailleuse soit enfermée F2(Q2). Ainsi, “ s'arranger ” (Q1) constitue simultanément le but (Q1) à atteindre puisque c'est l'objet de la demande, et en même temps le sous-but (Q2), ce sous-but constituant la condition de satisfaction du but (Q1) à atteindre.

²³ Vous pourriez nous répondre que la caractéristique de toute requête (imaginons : *notre* requête par exemple) c'est justement d'agir sur le monde pour faire advenir un état de chose conforme au contenu de notre requête, et donc d'une certaine manière de transformer le monde. Certes, mais nous n'avons le *droit* d'énoncer notre demande ou notre ordre *que si* certaines conditions sont réunies, c'est ce qui est appelé en Logique Illocutoire “ les conditions préparatoires ”

Lorpailleur n'est pas concevable dans le monde actuel Wo , c'est en se situant *en Wo que (a) accomplit la requête d'accéder à un monde Wn* dans lequel l'enfermement de la Lorpailleur est un état de fait réalisé car on s'est arrangé pour cela en Wo . L'arrangement constituerait ainsi *un moyen (m)*, une condition, ou encore une passerelle, qui permettrait d'accéder à Wn .

3.1.2. Des conditions d'enfermement

Voyons si les conditions préparatoires nécessaires à l'accomplissement de la demande $F1(Q1)$ de (a) sont réunies. Demandons-nous tout d'abord comment dans ce contexte illocutoire est le monde actuel Wo . En Wo , on "enferme" un "fou" dans certaines conditions, et ces conditions sont rigoureusement réglementées²⁴. Les lois qui prévoient les conditions d'hospitalisation des malades mentaux rappellent que lorsqu'une personne est hospitalisée sans son consentement, elle relève soit de l'hospitalisation sur demande d'un tiers, demandée par un membre de la famille du malade, soit de l'hospitalisation d'office qui est ordonnée par un arrêté préfectoral *motivé*. Il n'est pas prévu quelque action *préalable* (telle que $F1(Q1)$) pour que ces demandes deviennent réalisables. Il apparaît au contraire que ces lois répondent à une *nécessité* et que si cette nécessité n'est pas attestée, alors les conditions "d'enfermement" ne sont pas réunies. La demande $F1(Q1)$ de (a) à (v) consiste précisément à *provoquer* cette nécessité, ce qui n'est pas prévu par les textes de lois de Wo , et donc n'est *pas permis* en Wo . (a) demande à (v) d'outrepasser la loi, de rendre accessible notre monde réel Wo , pourvu des lois qui régissent Wo , à un monde Wn imaginé par lui, tel que de ce monde inventé Wn émanent des normes propres à Wn et non en vigueur en Wo , (a) demande à (v) d'agir sur leur monde Wo pour en transformer *les lois*. En langage du calcul des prédicats du premier ordre, nous traduirons cette demande par $Da(Ev1)$ ²⁵.

3.1.3. Une requête bien particulière

Verveine pourrait recevoir la requête comme un ordre. Ce n'est que l'aspect transitif de la demande qui affaiblit la puissance de

²⁴ par les lois de 1838 et du 27 juin 1990

²⁵ selon la symbolisation $(\forall x)(\forall y)(\forall z)Dx(Eyz)$: x demande à y d'enfermer z

l'ordre. En effet, (a) presse (v) à “ s'arranger pour.. ”, il utilise le mode impératif, et la modalité déontique : A1b : “ il *doit* y avoir un moyen ”, qui peut se comprendre comme il y a *obligatoirement* un moyen (m), “ m ” est vrai dans *tous* les mondes admissibles parmi les mondes accessibles, y compris *Wn*. Ainsi en exprimant sa requête, (a) présuppose que (v) connaît “ m ”, qu'il est capable de “ s'arranger ” et qu'il le fera parce que (a) le lui demande. En disant à (v) qu'il *doit* y avoir un moyen “ m ” (de surpasser la loi), (a) renseigne le lecteur sur la relation que ces deux individus entretiennent entre eux. (a) invoque une position d'autorité qui l'autorise à demander à (v) de transgresser *intentionnellement* la loi pour que ce qu'il désire advienne. (a) précise sa demande et décrit “ m ”, c'est-à-dire comment il envisage que cette demande sera réalisée. Il introduit cette description par “ pas la peine d'être pharmacien alors ” (et il la clôt par “ voyons ” en A1f), sa demande est insistante et relève d'un exercice de rhétorique “ alors ” apparaissant comme une locution adversative qui est là pour opposer “ il doit y avoir un moyen ” et “ pas la peine d'être pharmacien ”. Ainsi, ce que communique (a) c'est un discours de type syllogistique qui par cette particularité construit un monde avéré *Wn*. Ce que communique implicitement (a) après avoir asserté l'existence *obligatoire* de “ m ” c'est : tout pharmacien connaît “ m ”, vous êtes pharmacien, donc vous connaissez “ m ”. (Le fait que (v) est pharmacien est présupposé ici). En réalisant ce jeu de langage, (a) laisse peu d'alternative à (v), et le monde avéré qu'il propose est doté d'une propriété : qu'il est nécessairement vrai que “ m ” appartient au *savoir* de tout pharmacien figure dans les prémisses de ce raisonnement. La négation de la conclusion induirait : tout pharmacien connaît “ m ”, vous ne connaissez pas “ m ”, donc vous n'êtes pas un (vrai²⁶) pharmacien. C'est sous la forme de questions d'information (A1c, A1d, A1e) que (a) présente comment il conçoit “ m ” (A1e sous-entendant la répétition “ est-ce que vous ne connaissez pas ”). Ces questions sont des questions construites à la forme négative qui dans le langage ordinaire implicitent leur inverse par “ inférence invitée ”. Ainsi, (a) demande à (v) s'il ne connaît pas un truc (m1), une personne (m2), une autorité (m3) tout en présupposant qu'il les connaît puisqu'il est pharmacien.

²⁶ au sens du langage ordinaire

Que sous – entend (a) et que peut *comprendre* le pharmacien (v) par “ truc de pharmacien ”? Sans être pharmacien nous-même, nous savons (notre compétence encyclopédique dans ce domaine étant moins étendue que celle d’un expert-pharmacien) que tout pharmacien dispose d’un savoir et d’un savoir-faire qui permet de changer l’état d’un être vivant. Un “ truc de pharmacien ” est un produit qui permet de soigner un malade ou rendre malade un non-malade, et ceci en raison de la propriété très spécifique, de pouvoir de vie ou de pouvoir de mort, que recèle un médicament. Puisque ce que désire (a) c’est l’enfermement de la Lorpailleuse (et le lecteur croit que la Lorpailleuse représente une menace pour lui parce qu’elle répand la rumeur : *ce que (a) n’a pas dit dans le dialogue*), (v) peut poser plusieurs hypothèses quant à la nature de m²⁷.

La présence de la modalité déontique, que nous avons relevée dans le discours de (a), est très importante parce que cela implique que si (v) choisit d’admettre qu’il y a effectivement *nécessairement* un moyen pour “ s’arranger”, il ne sera plus question pour lui de ne pas réaliser *intentionnellement* l’action envisagée par (a). La conséquence directe d’admettre la nécessité de “ m ” c’est accepter l’idée de la simple réalité de “ m ” dans le présent immédiat dans *tous* les mondes pensables, dont le plus immédiat n’est autre que le monde réel.

(i) Cette action pourrait correspondre à la procédure que (a) décrit grossièrement en A1f. A1f résumerait ainsi sa planification d’action. (a) aurait ainsi trouvé lui-même en la personne du pharmacien (v) la filière, il aurait ainsi déclenché le mécanisme

²⁷ m1 pourrait être (i) un médicament administré à dose toxique qui provoquerait un comportement qui nécessiterait l’enfermement (ii) un hypnotique qui a l’effet indésirable de rendre amnésique (iii) un médicament “ pour folle ” ? Nous savons tous qu’il suffit de demander à quelqu’un quels sont les médicaments qui lui sont prescrits pour connaître ce dont il souffre, ainsi donc prescrire un médicament pour folle à une non-folle fait *ipso facto* appartenir cet individu au groupe des folles. Cet individu devient alors une folle aux yeux de tous. (Notons au passage que dans ce sens, “ prescrire ” se comporte un peu comme un acte de discours déclaratif), c’est la transformer en folle aux yeux de tous. Pour le lecteur, si m1 est un médicament qui rend la Lorpailleuse folle et permet son enfermement, alors m1 est un médicament qui empêchera la Lorpailleuse de parler, et les autres de l’écouter, on ne jaserait plus. Ce n’est pas difficile de comprendre le désir qui anime (a) de voir la Lorpailleuse enfermée si nous nous souvenons que la Lorpailleuse représente une menace pour lui. (a) demande à (v) d’outrepasser la loi pour se protéger lui-même.

par sa simple demande, à condition que (v) accepte de satisfaire la requête, par exemple par l'usage des moyens proposés.

(ii) (v) peut interpréter l'énoncé " il s'agit de *trouver* la filière" comme un directif, ce qui signifierait pour lui, dans le cas où il obéirait, être amené à *choisir* le plan d'action à réaliser pour *obtenir le résultat* ultime qui correspond à la satisfaction de la requête, par exemple à partir (au-delà) des solutions (m1, m2, m3) suggérées. La " filière " constituerait alors l'ensemble des démarches que lui-même planifierait à partir des suggestions implicitement exprimées par (a) pour faire enfermer la Lorpailleur. Ce serait ainsi trouver le bon arrangement, celui-là même qui permettrait le " mécanisme " de l'enfermement, *l'accès à Wn*.

Portons sur les tableaux 12 et 13 respectivement les structures des matrices de W_o et de W_n : $W(+a)(+v) -^{28} W_o(+a)$ qui est le monde dont (a) approuve que (v) l'approuve, et dans lequel $Evm1^{29}$ est vrai.

Permis	Non-permis
	$(\forall x)(\forall y)Exm1$ y
	$(\forall x)(\forall y)Exm2$ y
	$(\forall x)(\forall x)Exm3$ y

Tableau 12 : W_o

Permis	Non-permis
$Evm11^{30}$ $Evm21$ $Evm31$	

Tableau 13 :
 W_n imaginé par (a)
 $W(+a)(+v) - W_o(+a)$

3.1.4. Formalisation de la demande du narrateur à Verveine

Le tableau 12 montre que (a) a planifié une procédure illégale pour atteindre son but " enfermement de la Lorpailleur ". Il ne manque que la réponse positive de Verveine pour que ce plan d'action soit exécuté et que la requête soit satisfaite. Présentons sous la forme d'une déduction naturelle le raisonnement que (v), ou n'importe

²⁸ ce n'est pas un tiret, mais le signe " - " de l'opération de soustraction

²⁹ rappel : $(\forall x)(\forall y)(\forall m)Exmy$: x enferme y à l'aide d'un moyen m quelconque

³⁰ $Evm11$: (v) enferme avec un moyen m1 la Lorpailleur

qui ayant assisté à ce début de conversation est en droit de dérouler :

25	$Fl \theta \neg Ral$	assertion (a)A1a
26	$Fl \theta (\forall x) \neg Rxl$	assertion (a) A1a
27	$Fl \theta Da(Evl)$	requête A1a
28	Pv	présupposé A1b
29	$(\forall x)(\forall y)(\forall m) Px \theta Sxm \wedge Exmy$	croissance (a) A1b
30	$Da(Evl) \wedge Pv \theta Aa((\exists m) Pv \theta Svm \wedge Evml)$	croissance (a) Engagement illoc.
31	<u>$(\forall x)(\forall y) Exy \theta Rxy$</u>	savoir commun
32	Evl	représentation (v)
33	Fl	assertion (a) hyp.
34	$Fl \theta (\forall x) \neg Rxl$	R-26 assertion (a)
35	Fl	R-33
36	$(\forall x) \neg Rxl$	θE -34, 35
37	$(\forall x)(\forall y) Exy \theta Rxy$	R-31
38	Evl	R-32
39	$Evl \theta Rvl$	$\forall E$ -37
40	Rvl	θE -38, 39
41	$Fl \theta \neg Rvl$	$\forall E$ -34
42	$\neg Rvl$	θE -35, 41
43	$\neg Fl$	$\neg I$ -33, 40, 42
44	$Evl \theta \neg Fl$	θI -32, 43 Déd.duct.

Les prémisses du raisonnement sont : les énonciations de (a) en A1 (ligne 25 à 29), l'assertion par (a) de l'aptitude de (v) à réaliser l'action demandée (ligne 30), puisque l'accomplissement du directif par (a) à (v) “ engendre ” cette assertion, et le savoir

commun contextuel qu'enfermer quelqu'un revient à pouvoir quelque chose pour ce quelqu'un (ligne 31). L'action demandée (ligne 32), c'est-à-dire le contenu propositionnel de la requête, a un statut de première hypothèse, et la supposition que la Lorpailleur est folle (c'est d'ailleurs l'assertion précédente de (a) dans son récit avec lui-même, (ligne33), a un statut de seconde hypothèse. Du raisonnement ainsi construit, on peut déduire *que si (v) s'arrange pour enfermer la Lorpailleur, alors la Lorpailleur n'est pas folle*.

C'est à cette conclusion que (a) et (v), et que tout individu ayant écouté la conversation, *sont en droit d'aboutir*, à partir de ce qui s'est dit explicitement ou implicitement en A1.

3.2. La réponse de Verveine : le refus et la justification du refus

3.2.1. Verveine décline la demande de la meilleure manière

Observons la réponse de (v). Lorsque (v) intervient pour répondre à (a) en V1, c'est en disant " non " en V1a. Il clôt ainsi l'échange initié par l'ensemble des trois questions A1c, A1d, A1e, cet échange devient complet, et les actes de langage que constituaient ces questions sont réussis (même si les réponses aux questions ne peuvent satisfaire (a)). Ces questions étaient des interventions subordonnées à A1b et A1a. C'est à travers A1a que (a) a énoncé sa requête, et c'est à travers son intervention correspondante V1b que (v) affirme ne pas pouvoir la satisfaire, V1b apparaît donc comme le constituant directeur de V1. Par V1b, (v) affirme ce qu'il vient tout juste d'argumenter partiellement en V1a, déclinant ainsi une des conditions préparatoires de la requête. L'échange A1 (c-d-e)-V1a a donc non seulement un statut d'échange mais aussi un statut d'argument justificatif dans la réponse que (v) donne à (a) en V1b. Cet échange est considéré également comme une intervention complexe, et c'est cette intervention qui rend A1a défectueux. En affirmant ne pas posséder l'aptitude requise, (v) refuse indirectement d'enfermer la Lorpailleur.

C'est en V1c que (v) refuse de donner son assentiment à l'assertion de (a) exprimée en A1b : il doit y avoir un moyen (...). Selon lui-même, (v) ne dispose pas des connaissances que (a)

prête à tout pharmacien. (v) implicite ainsi que même s’il en avait le pouvoir, il ne saurait pas comment faire pour “ s’arranger ”. La cible implicite du désaccord exprimé par (v) est la *coextensivité* accordée à la modalité déontique “ *il doit* ”. Ce que communique (v) c’est que “ s’arranger pour faire enfermer la Lorpaille ” n’est ni concevable en W_0 , ni concevable dans aucun monde virtuel (contrefactuel). Dès lors, *l’acte de langage directif de (a) en A1 s’annule définitivement*. Pour (v) “ m ” est faux dans tout monde $W(+a)(+v) + (+v)(+a)$, ce que porte le tableau 15 par opposition au tableau 14.

Permis	Non-permis
Evm11	
Evm21	
Evm31	

Tableau 14 :
 $W(+a)(+v) - (+v)(+a)$
 Monde dont (a) approuve
 que (v) l’approuve = monde
 stigmatisé comme négatif par
 (v)

Permis	Non-permis
	$(\forall x)(\forall y)Exm$ 1y
	$(\forall x)(\forall y)Exm$ 2y
	$(\forall x)(\forall x)Exm3y$

Tableau 15 :
 $W(+a)(+v) + (+v)(+a)$
 Monde présenté
 implicitement par (v) en V1

3.2.2. Formalisation de la non satisfaction de la demande

45	Da(Evl)	Requête (a) A1
46	$(\exists m)Pv \theta Svm \wedge Evl$	Hyp. (a) cond ³¹ . req ³² .
47	$(\forall m)\neg(Svm \wedge Evl)$	Réponse (v) V1a
48	Da(Evl)	R-45
49	Evl	Hyp. (a). Contenu req.
50	Evl	R-49
51	Pv	R-28
52	$(\exists m)Pv \theta Svm \wedge Evl$	R-46
53	$(\exists m)Svm \wedge Evl$	θ E-51, 52
54	$(\forall m)\neg(Svm \wedge Evl)$	R-47
55	$\neg Evl$	$\neg$ I-49, 53, 54
56	Da(Evl) $\theta \neg Evl$	θ I-48, 55. Nég ³³ .

La ligne 45 formalise la requête de (a), à la ligne 46 figure la prémisses indispensable que (a) tient pour vraie au moment où il accomplit sa requête, c'est une condition préparatoire. A la ligne 47, figure le contenu de la réponse de (v) en V1a, c'est-à-dire les arguments qui justifient V1b. La ligne 49 montre ce que (a) imagine qu'il sera dans un futur immédiat. Nous voyons bien apparaître la *contradiction* entre le point de vue de (a) et le point de vue de (v) aux lignes 53 et 54 : le pharmacien (v) dit ne pas connaître de moyen " m ", *quelque soit la nature du moyen* " m " envisagé, et tel que " m " permet l'enfermement de la

³¹ Cond. = Condition

³² Req. = Requête

³³ Nég³³ = Négociation

Lorpailleur, c'est ce qui est représenté à la ligne 54. Pour (a) par contre, l'enfermement de la Lorpailleur est possible (ligne 53) au moment où sa demande a été énoncée (ligne 48). Finalement, la mise en opposition de ces deux points de vue contradictoires infirme l'hypothèse de l'enfermement (ligne 55) tel qu'il a été demandé par (a) (ligne 56).

3.2.3. *Verveine communique ses intentions*

Cet échange A1-V1 apporte de précieuses informations sur le type de relations sociales qu'entretiennent (a) et (v) entre eux, et ce avant même d'avoir terminé la lecture de la réponse de (v). En effet, pour nous comme pour (a), le pharmacien (v) détient le pouvoir de s'arranger pour concrétiser l'enfermement de la Lorpailleur s'il souhaite satisfaire la demande de (a). Il semblerait donc que (v), facétieux, ne désire pas se débrouiller de la manière souhaitée par (a) pour faire réaliser l'enfermement. (v) aurait donc usé de la meilleure manière pour décliner la demande de (a) puisque son refus est muni d'une justification qui *préserve la face de (a)*, d'autant plus que cette justification ne concerne que sa propre inaptitude. (v) n'aurait *pas l'intention* d'accomplir des actions préalables rendant l'enfermement concevable.

C'est en V1d que (v) est le plus communicatif sur ses intentions d'action. Cet énoncé semble avoir deux visées pragmatiques :

- le pharmacien (v) clôt définitivement l'argumentation qu'il a initiée et qui rend la demande de (a) défectueuse. Il présente un monde *contrefactuel* dans lequel il n'y aurait *qu'un seul moyen* " m2' " permettant de concrétiser le désir de (a). Ce monde virtuel ne sera jamais avéré car ce moyen unique, c'est-à-dire l'intervention de la famille de la Lorpailleur, ne peut pas être un état de fait imaginable dans un avenir immédiat

- en énonçant V1d, (v) répond au directif A1f. V1d devient donc le constituant correspondant de A1f dans un nouvel échange. Cette mise en relation de A1f-V1d confère deux fonctions illocutoires à A1f : directive et assertive. Comme nous l'avons vu, en énonçant " il s'agit de trouver la filière (...) ", (a) réitère d'une autre manière A1a et il explicite A1(b, c, d, e), rendant transparente son intentionnalité. Souvenons-nous maintenant que l'énonciation A1 n'est concevable en Wo que si la Lorpailleur n'est pas enfermable. En communiquant sa demande, (a) a permis à (v) de comprendre que l'action qu'il lui était demandé

d'entreprendre intentionnellement était une action illégale en Wo. C'est donc sans doute ce qu'a inféré (v). Ainsi, selon nous, le simple fait que (v) présente l'intervention de la famille comme étant le seul moyen "m2'" pour atteindre le but fixé par (a), c'est-à-dire satisfaire $F1((F2(Q2))Q1)$, *permet à (v) de communiquer à (a) son état mental*. L'état mental de (v) est de croire que l'enfermement de la Lorpailleuse n'est envisageable *que si* la Lorpailleuse est folle, et que si la famille entreprend une action, cette action répond alors à une nécessité. En suggérant "m2'", (v) donne à penser à (a) que *même si l'enfermement était réalisé, ce ne serait pas un état de fait causalement sui-référentiel à sa demande*. Même si "m2'" avait été un état de fait de ce monde Wo, (a) n'aurait pas pu dire de (v) qu'il est un individu qui lui est obéissant. En demandant à (v) de s'arranger pour (...), (a) lui demande de se "munir" d'une intention d'action dont la direction d'ajustement serait monde-esprit afin de réaliser *intentionnellement* une action dont la direction de causalité aurait été esprit-monde. C'est tout l'inverse que propose (v) comme unique moyen de réaliser le désir de (a).

(v) termine son énoncé par "(...) comment voulez-vous (...)". Alors que (v) a suggéré une manière de satisfaire la demande de (a), il affirme que ce qu'il vient tout juste de suggérer est de toute façon impossible. Cette "pirouette" illocutoire (de formuler une offre en sachant que, de toute façon, elle ne peut pas correspondre à un état de fait futur du monde) a au moins une *visée pragmatique*. Formalisons le raisonnement implicite :

57	$(\forall x) F1 \wedge Da(Ex1) \theta Efl$	suggestion (v)
58	$\neg Efl$	<i>réponse</i> (v) V1
59	$(\forall x) \overline{Da(Ex1)}$	demande (a) A1
60	$(\forall x) Ex1$	croyance (a)
61	$(\forall x) Ex1$	R-60
62	Efl	$\forall E$ -61
63	$\neg Efl$	R-58
64	$\neg(\forall x) Ex1$	$\neg I$ -60, 62, 63
65	$(\forall x) Da(Ex1) \theta \neg(\forall x) Ex1$	θI -59, 64.

A la ligne 57, apparaît bien que la suggestion de (v) fait suite à la demande de (a). Cette proposition est immédiatement annulée

par (v) lui-même (ligne 58). Si nous formalisons, à la ligne 59, la demande de (a), il s'agit de trouver la filière et il doit y avoir un moyen, et en hypothèse, à la ligne 60, le contenu propositionnel de cette demande, puisqu'elle est la représentation par (a) de l'action demandée au moment de son énonciation, nous comprenons ce qu'il vient de se dire exactement entre (a) et (v). Voyons : la ligne 61 formalise la prise en considération de la requête de (a), la ligne 62 porte la satisfaction du prédicat "enfermer" par l'argument "famille", c'est-à-dire la satisfaction de la demande de (a) par (v). Représentons maintenant, à la ligne 63, l'annulation de cette proposition "satisfaisante", comme l'a fait (v), et constatons que la conclusion, naturellement dérivable de cette suite de propositions, c'est qu'il est faux de penser que quelqu'un enfermera la Lorpailleur (ligne 64). Ainsi quand (a) formule le souhait qu'il y ait nécessairement un moyen pour faire enfermer la Lorpailleur, cela implique pour (v) à partir de V1 que *personne n'enfermera la Lorpailleur* (ligne 65)

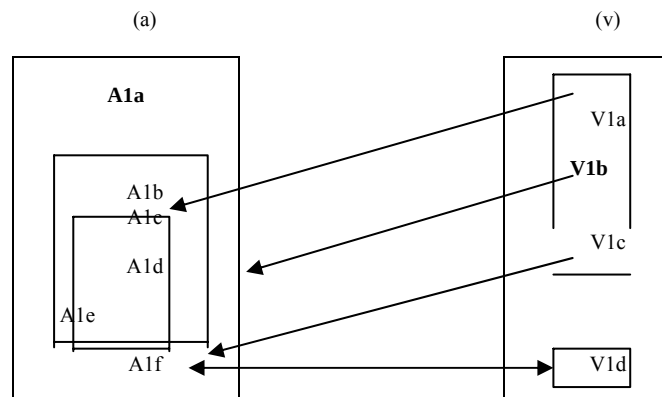


Figure 2. Négociation du succès/non-succès de la requête A1/V1 : schéma d'argumentation

La figure 2 montre comment (v) justifie son refus de s'arranger pour (...) :

(i) en V1a, il décline la condition préparatoire indispensable à la requête

(ii) en V1b, la requête étant devenue défectueuse, il affirme indirectement son refus

interpelle. En effet, il semble que “ quelque chose ne colle pas ”, ces rituels sont décalés par rapport à ce qui est négocié dans cette séquence A1-V1. Cette demande de (a) ne devrait pas donner lieu à une gestion aussi souple. Il manque des expressifs, on ne note aucune exclamation, nous entendons de la neutralité au contraire, les états mentaux que nous avons identifiés ne sont pas explicités. Ici *l’anodin souligne l’exorbitant de la situation*. Ce que nous retiendrons c’est que ces deux individus se connaissent, que (a) a un ascendant sur (v), et que (v), poli, préservant la face de (a), se distancie indirectement du problème apporté par (a). Représentons sur le tableau 16 la double dimension socio-cognitive de l’échange A1-V1.

Structure	Séquentie I	Conversationnel			Inférence
		Illocutoire	Cognitif		
			(a, v)	(a)	(v)
I E- I I I I I I I I	A1a : Si la Lorpailleuse est folle (...) arrangez-vous	Requête complexe $P \rightarrow F1(F2(Q2)Q1)$ Da(Evl)		vl E	
	A1b : il doit y avoir un moyen, pas la peine d'être ...	Conditions préparatoires de la requête		P v θ ($\exists m$) S vm	
	A1c : est-ce que vous ne connaissez pas un truc	Question		($\forall x$) F l θ	
	A1d : (...) Une personne	Question		E xl	
	A1e : une autorité voyons	Description action future envisagée m1,m2,m3			
	A1f : il s'agit de trouver la filière	Assertif/directif			
	V1a : non	Réponse		($\forall m$) $\neg$ S vm	
	V1b : pas le pouvoir	Non satisfaction de la requête		$\wedge$	
	V1c : d'ailleurs...			$\neg$ E vl	
	V1d : il ne voit (...)				$\neg$ Evl
					Flv $\neg$ Fl
					Evl θ $\neg$ Fl

Tableau 16 : analyse interlocutoire de la négociation A1-V1

3.3. La réaction du narrateur : de sa culpabilité

3.3.1. Résoudre le problème de la rumeur

Continuons notre lecture, et observons ce qu'il se passe au cours des tours de parole suivants :

A2 : j'ai dit réfléchissons réfléchissons ce n'est pas possible, il doit y avoir un moyen, est-ce que je peux tolérer ça, les gens commencent à jaser,

V2 : de toute façon dit-il s'ils continuent il faudra en repasser par là

A3 : il voulait dire la police, la justice, tout le tremblement, pour les racontars d'une folle, ce n'est pas possible, j'ai dit ce n'est pas possible

Bien que (v) n'ait pas satisfait la requête de (a), la conversation progresse. (a) réagit à V1 en A2. Sur sa dimension illocutoire et sa dimension sociale et cognitive, A2 peut être segmenté en :

A2a : j'ai dit réfléchissons réfléchissons ce n'est pas possible

A2b : il doit y avoir un moyen,

A2c : est-ce que je peux tolérer ça, les gens commencent à jaser,

Nous comprenons A2a comme l'expression d'un acte de langage directif et d'un acte de langage commissif. Ces deux fonctions illocutoires se confondent dans la portée cognitive de leur contenu propositionnel, puisque ce que communique (a) c'est un désir d'intentionnalité collective : $C_a \wedge D_a [((a) \text{ et } (v) \text{ réfléchissent ensemble à la même chose}]^{34}$ adressé à (v) à l'allure d'une demande, et adressé à lui-même à l'allure d'un engagement. Comme (a) précise " j'ai dit (...) ", il ne s'agit pas seulement de l'expression d'un discours intérieur. Littéralement, en s'engageant à réfléchir, (a) répond à la question de (v) en V2 : comment voulez-vous ? Devant le refus de (v), (a) insiste et invite son interlocuteur à une réflexion commune.

Observons l'énonciation de " l'expressif " (expressif indirect) " ce n'est pas possible ". Cet énoncé exprime l'état mental de (a) après qu'il ait entendu V1d. Cet état mental est exprimé à propos du contenu propositionnel " ce " de " ce n'est pas possible ". " Ce " peut substantiver l'assertion implicite de (v) : il n'y a

³⁴ C : commissif ; D : directif

personne qui enfermera la Lorpailleur. En énonçant “ ce n’est *pas possible* ”, (a) refuse que cet état de fait soit un état de fait futur du monde. “ Ce n’est pas possible ” énoncé en A2a serait donc la traduction d’une conviction.

La suite de la conversation devrait montrer le rôle que la paire A1f-V1d a joué dans l’étayage de l’intercompréhension des deux interactants, même si nous ne pouvons pas connaître pour l’instant (en A2) ce niveau exact d’intercompréhension, puisque (a) n’a pas parlé de l’affaire du petit Ducreux à (v) en A1-V1-A2a. (a) a reçu non seulement le message manifeste de (v) (pas le pouvoir) mais aussi le message que (v) a transmis implicitement : s’arranger pour faire enfermer la Lorpailleur est impossible. C’est en démontrant implicitement qu’il n’y a pas de moyen pensable pour s’arranger pour faire enfermer la Lorpailleur selon les lois de Wo, que (v) a exprimé implicitement son intention de ne pas agir intentionnellement contre la loi. En énonçant “ il y *doit* avoir un moyen ”, en A2b, aussitôt après avoir exprimé “ ce n’est pas possible ” en A2a, (a) entre en désaccord avec le contenu propositionnel *implicite* des assertions de (v), car pour (a) il n’est pas inévitable que la Lorpailleur ne se fasse pas enfermer. En ajoutant en A2c “ est-ce que je peux tolérer ça ”, puis, “ les gens commencent à jaser ”, (a) *justifie* son expressif “ ce n’est pas possible ” et son assertion A2b “ il doit y avoir un moyen ”. Le pronom démonstratif “ ça ”, en A2c, se rapporte à la *pensée* impliquée (la Lorpailleur est une menace) *et* à l’assertion *explicitée* “ les gens commencent à jaser ”. (v) peut comprendre que “ ça ” est le substantif de l’état de chose du monde que décrit (a) en assertant que les gens commencent à jaser. La composante sémantique “ souffrance ” du verbe “ tolérer ” est un indice qui indique que la rumeur est insupportable à (a). (a) invite ainsi *implicitement* (v) à imaginer (inférer) le déroulement de la chaîne d’événements du scénario “ rumeur ”, et il précise qu’au moment de son énonciation “ l’évolutivité ” n’en n’est encore qu’à son commencement (les gens commencent...). La question “ est-ce que je *peux* tolérer ça ”, que (a) adresse à (v), est une demande indirecte de compréhension, c’est un peu comme s’il disait “ dis moi vraiment... ”, et à partir de cet effort de compréhension souhaité, il lui demande de partager le point de vue qu’il sous-entend, c’est-à-dire qu’il ne le peut pas, et donc, qu’il *doit* y avoir un moyen et qu’il *faut* agir.

La réflexion à laquelle (a) invite (v) serait ainsi une élaboration de plan d'action pour agir en fonction de la situation menaçante : la rumeur s'installe. (a) a déjà demandé en A1 à (v) de trouver le processus d'exécution " automatique " du mécanisme de l'enfermement et cette demande s'est révélée être un échec. En énonçant A2c, il réitère sa demande en la présentant cette fois comme une tâche de résolution d'un problème identifié : on jase. Pour le lecteur et pour (a) ((v) ?) l'espace du problème est : la Lorpailleur est un danger menaçant. (v) est en droit de penser que (a) a peur de la rumeur.

3.3.2. Verveine propose une intervention policière, son interlocuteur refuse

Observons :

V2 : de toute façon dit-il s'ils continuent il faudra en repasser par là

A3 : il voulait dire la police, la justice, tout le tremblement, pour les racontars d'une folle, ce n'est pas possible, j'ai dit ce n'est pas possible

Même s'ils défendent des points de vue qui les placent en opposition, les interlocuteurs semblent se comprendre, ils conversent autant à partir du contenu cognitif manifeste de leurs illocutions qu'à partir du contenu implicite qu'ils transmettent ou espèrent transmettre à leur allocutaire respectif. C'est ainsi que l'intervention réactive de (a) engendre un nouvel échange entre (v) et (a) (V2-A3). (a) a invité (v) à une réflexion commune, et (v) y répond en V2. L'invitation de (a) est ainsi réussie et satisfaite, bien que le contenu cognitif communiqué par (v) ne soit pas satisfaisant pour (a). (v) use de la modalité déontique pour proposer une action très vaguement décrite (en repasser par là.). Les deux interlocuteurs communiquent à travers un savoir mutuel ancien non explicité, et c'est ce qui oblige (a) à se faire l'interprète des propos de (v) pour le lecteur, relatant ainsi les pensées de (v) que lui-même a été en mesure d'inférer (en A3 : *il voulait dire...*).

Nous pouvons dès lors penser que si (v) sait que la justice est déjà intervenue, (v) sait que la rumeur concerne la responsabilité de (a) dans l'affaire Ducreux, et que si (v) détient ce savoir commun, alors (a) et (v) portent le même regard sur la gravité du risque encouru par (a) : la rumeur peut causer des ennuis à (a). L'espace intercognitif de (a) et du lecteur se confond donc avec l'ensemble des savoirs de (a) et de (v) et du lecteur.

Pour (v), le seul moyen “ m3’ ” d’éviter les problèmes engendrés par les accusations de la Lorpailleur, c’est de faire appel à une autorité comme la justice, la police. (a) pourrait, par exemple, porter plainte pour diffamation (ce qui pourrait s’écrire Rja³⁵). Ainsi, (v) re-communique à (a) son *intentionnalité individuelle* : en V2, il dit *explicitement* ce qu’il avait exprimé *implicitement*³⁶ en V1 : l’enfermement de la Lorpailleur doit se situer en Wo, selon les normes de Wo, et sans que (v) ne s’en mêle. Après avoir interprété “ m2 ”, de A1, dans son propre univers référentiel, Wo, en V1, (v) interprète ici de la même manière “ m3 ”, de A1, en Wo. L’intention informative de (v) est de persuader (a) que si le moyen “ m ” est envisageable, c’est nécessairement un moyen légal, qui ne passera pas par (v). C’est ce que nous représentons sur les tableaux 17 et 18 suivants :

Permis	Non-permis
Evm1l	
Evm2l	
Evm3l	

Tableau 17

$$W(+a)(+v) - (+v)(+a)$$

Monde dont (a) approuve que
 (v) l’approuve = monde
 stigmatisé comme négatif par
 (v)

Permis	Non-permis
($\forall x$)Exm’2l	($\forall x$)($\forall y$)Ex
($\forall x$)Exm’3l	m1y
	($\forall x$)($\forall y$)Ex
	m2y
	($\forall x$)($\forall x$)Ex
	m3y

Tableau 18

$$W(+a)(+v) + (+v)(+a)$$

Monde présenté implici-
 -tement par (v) en V1d et
 V2

En A3, (a) réagit à V2. Conformément à ce que lui a demandé (a), (v) a réfléchi, et à l’issue de sa réflexion il a suggéré en V2, le moyen “ m3’ ” pour arrêter la rumeur. (v) a usé non seulement de la modalité déontique, mais aussi du mode indicatif et du futur immédiat, pour énoncer son programme d’action. (a) peut penser que (v) lui *ordonne indirectement* (car ce n’est pas le mode impératif) de recourir à “ m3’ ” pour faire enfermer la Lorpailleur.

³⁵ Rja : la justice peut quelque chose pour (a)
³⁶ C’est ce que notre analyse avait dégagé des propos de (v)

(a) récusé cette procédure en assertant à nouveau “ ce n’est pas possible ”. Cet échange n’est pas complet puisque non satisfait : (a) ne fera rien pour concrétiser la démarche proposée par (v). Notons que quand (a) répète “ ce n’est pas possible ” pour clore sa réponse, il semble énoncer une prédiction. Alors que la première énonciation de “ ce n’est pas possible ”, en A3, relève de “ l’expressif ” (ici encore, il s’agit d’un expressif plutôt indirect), l’expression “ j’ai dit ce n’est pas possible ” relève du “ déclaratif ”. La situation “ diffamation ” s’avère non concevable dans aucun monde possible, et ce, par le simple fait de l’énonciation de (a). (a) postulerait ainsi une autorité vis à vis de (v) supérieure à toute autre autorité.

A nouveau émergent de ce processus conversationnel les états mentaux des deux interactants : V2-A3 indique d’une part, *explicitement*, l’intention d’action de (v) (c’est-à-dire une action au coût nul pour (v)), et d’autre part, que (a) ne crédite pas la stratégie proposée par (v). En exprimant “ ce n’est pas possible ”, (a) refuse l’intervention de la police, maintenant et pour toujours. (v) et le lecteur peuvent donc penser (déduire intuitivement, inférer) que (a) n’a pas, dans ce contexte d’énonciation, d’acointances avec la police, car s’il en avait, il choisirait probablement le plan d’action proposé. Alors que les propos de (a) étaient jusqu’à présent ordonnés, et que ses arguments étaient structurés sous des formes syllogistiques, en A3 (a) développe un argument bien faible pour justifier son refus de faire intervenir la justice. Il oppose “ tout le tremblement ” à “ racontars d’une folle ”. Ce que sous-entend (a) c’est : il faut mobiliser tout un tremblement pour des choses sérieuses, le problème à résoudre c’est les racontars d’une³⁷ folle, donc il n’est pas concevable de mobiliser tout un tremblement pour les racontars d’une folle. L’apparition de cet anthymème dans le discours de (a) traduit sans aucun doute de fortes exigences. C’est l’énonciation de V2 qui a provoqué cette réponse faible et facile, qui ne justifie rien, et ne peut pas faire gagner l’adhésion de quiconque, ni celle de (v), ni celle du lecteur. En effet, qualifier les accusations de la Lorpailleur de “ racontars ”, c’est-à-dire de bavardages insignifiants, est paradoxal dans ce contexte illocutoire de requête : (a) n’hésite pas à demander à (v) de faire “ déclencher le mécanisme de l’enfermement ” en asile d’aliénés, et ce, de

³⁷ Notons ici l’article indéfini qui “ indétermine ” l’identité de...celle qui préoccupe (a) depuis le début de cette conversation

manière illégale, pour de simples “cancans”, dit-il. Cette manipulation synectodique (tremblement), cette figure de rhétorique, la répétition de “ce n’est pas possible” en réaction immédiate à la suggestion énoncée par (v), ne fait que souligner l’état mental du locuteur (a) qui est de craindre l’intervention de la justice. A3 forge chez son interlocuteur l’idée que (a) est paniqué quand (v) propose une intervention juridique pour régler le problème “diffamation par la Lorpailleur”. Résoudre ce problème c’est aussi “y pouvoir quelque chose³⁸”: Rjl.

Ainsi, de ce dialogue émergent d’une part les *croyances* de (a) : il est possible que la justice puisse quelque chose à la nuisance engendrée par la Lorpailleur, et il est possible que la justice intervienne pour résoudre le problème rumeur, et d’autre part, les *désirs* de (a), communiqués implicitement ou explicitement : que la justice n’intervienne pas pour le problème “diffamation”, et que la justice n’intervienne pas pour le problème “folie de la Lorpailleur”.

Formalisons le raisonnement que les deux participants à ce dialogue, ou que n’importe quel témoin de cette conversation, sont en mesure de dérouler pendant la séquence A2-V1-A3 :

66	$Fl \theta Al(Ha)$	assertion (a)
67	$Al(Ha) \theta (\forall x)Ax(Ha)$	assertion (a)
68	$Fl \theta \neg Rjl$	désir (a) exprimé
69	$Fl \theta \neg Rjl$	R-68
70	Fl	assertion (a). R-14
71	$Fl \theta Al(Ha)$	R-66
72	$Al(Ha)$	$\theta E-70, 71$
73	$Al(Ha) \theta (\forall x)Ax(Ha)$	R-67
74	$(\forall x)Ax(Ha)$	$\theta E-72, 73$
75	$Aj(Ha)$	$\forall E-74$
76	$(Fl \theta \neg Rjl) \theta Aj(Ha)$	$\theta I-68, 75$

En admettant comme vrai que si la Lorpailleur est folle elle accuse (a) d’avoir trempé dans l’affaire du petit Ducreux (ligne 66 : “si la Lorpailleur est folle...prétend que j’aurais trempé dans l’affaire...”), et que ces accusations entraînent la rumeur (ligne 67 : “...et voilà cette folle...on se met à jaser”), supposons que la

³⁸ En portant plainte pour diffamation, par exemple

police n'interviendra pas (conformément au désir que (a) exprime : “ ...ce n'est pas possible... ” ligne 68). Si l'on tient compte de l'assertion par (a) de la folie de la Lorpailleur (ligne 70), il est tout à fait possible que ce ne soit pas tout le monde et n'importe qui qui accuse (a) (ligne 74), mais la justice elle-même, ce qui revient à éliminer le quantificateur universel et à le remplacer par le terme “ justice ” (ligne 75). Ainsi n'importe qui est en droit de penser à partir de ce qui s'est dit jusqu'en A3, que *si la Lorpailleur est folle et que la police n'y peut rien, alors la justice risque de déclarer (a) coupable d'avoir trempé dans l'affaire du petit Ducreux.*

Portons sur le tableau 19 le rôle conversationnel des énoncés produits de A1 à A3 : le point de vue illocutoire littéral et implicite de chaque énoncé tel que notre analyse l'a dégagé, ainsi que la dimension cognitive et sociale que nous avons vu émerger au cours des énonciations successives de A1 à A3. Sur la droite du tableau, nous pouvons ainsi lire le contenu informatif explicite des actes illocutoires, et le contenu informatif que les allocutaires respectifs sont en droit de comprendre (écrit en italique).

Structure	Séquentiel	Conversationnel			Inférence Lecteur
I E- + -I- I -E- I	A1 : Si la Lorpailleuse est folle (...) arrangez-vous (...) est-ce que vous ne connaissez pas (...) trouver la filière (...)	Requête complexe Da(Evl)	(a, v)	(a) Evl ($\exists$ m) Svm	$Fl \vee \neg Fl$
	V1 : non, pas le pouvoir (...) comment voulez-vous	Non satisfaction de la requête		Svm Evl ($\forall x$) Exl	
	A2a : j'ai dit ...réfléchissons ce n'est pas possible	Commissif Directif Expressif Assertif			
	A2b : il doit y avoir un moyen	Assertif justificatif Directif		($\forall x$) E xl	
	A2c : est-ce que je peux tolérer ça, les gens...	Question Demande indirecte de compréhension Assertif	($\forall x$) Ax(Ha)		
	V2 : de toute façon, s'ils continuent	Assertif Directif		R jl	
	A3 : il voulait dire (...) tout le tremblement pour (...) pas possible	Expressif Déclaratif		Rjl	$(Fl \wedge \neg Rjl)$ θ A j(Ha)

Tableau 19 : analyse interlocutoire A1-A3

La proposition se dégageant du discours, “ si la Lorpailleuse est folle et que la police n’y peut rien, alors la justice déclarera que (a) a trempé dans l’affaire du petit Ducreux ”, se comporte sur le plan logique comme une proposition élémentaire :

F ([si la Lorpailleur est folle et que la police n'y peut rien] δ la justice déclarera (a) coupable)

Nous savons que (a) a admis que la police n'y peut rien. Ainsi, s'il est vrai que la Lorpailleur est folle, alors la justice déclarera (a) coupable.

3.4. Quand le demandeur insiste, Verveine s'exprime... et la Lorpailleur n'est peut-être pas folle

Alors que depuis le début de cette conversation, Pinget a respecté le style indirect pour rapporter les propos des locuteurs, il déroge à cette règle en A4 : “ Si la Lorpailleur est folle il faut agir immédiatement ”.

Cet énoncé pourrait relever du style direct, mais on ignore qui porte la responsabilité de ce “ dire ”. Cette phrase est bien séparée du texte précédent par un point de fin de phrase, et elle peut être envisagée comme une proposition élémentaire dont on ignore la force illocutoire sous laquelle elle tombe :

F (si la Lorpailleur est folle δ il faut agir immédiatement)

Le contenu propositionnel de cet énoncé est une proposition complexe que nous écrivons : $F1 \theta (\forall x)Rx1$

3.4.1. L'implicite transmis par Verveine se déduit formellement

Poursuivons. V3 : moi je n'y peux rien, si vous voyez un moyen libre à vous, ce n'est pas moi qui vais me mêler de votre affaire

Décomposons V3 en :

V3a : moi je n'y peux rien

V3b : si vous voyez un moyen libre à vous

V3c : ce n'est pas moi qui vais me mêler de votre affaire

V3 pourrait être la réponse à A4³⁹. Cependant, A4 n'est pas une question qui attend une réponse. Sans invalider la déclaration de (a), à savoir qu'il y a nécessairement un moyen “ m ”, (v) affirme

“ ne rien y pouvoir ”. D'un point de vue littéral, le pronom “ y ” se rapporte à l'enfermement de la Lorpailleur, car c'est bien le sujet de conversation de ce dialogue. En V3b et V3c, (v) affiche ses intentions comme il ne l'a encore jamais fait, tissant un “ fin ” réseau de signaux illocutoires, et faisant apparaître dans son

³⁹ Notons A4 de cette manière même si cela pourrait correspondre au premier tour de parole de quiconque d'autre

discours les entités sémantiques “ libre ” et “ affaire ”. (v) dit à (a) que s’il connaît un moyen pour faire enfermer la Lorpailleuse, alors il est libre de le faire. (v) invoque, par cette autorisation assertée, une position nouvelle vis à vis de (a). En disant “ libre à vous ”, (v) communique plusieurs messages :

- il se sépare du projet “ enfermement ” pour lequel (a) l’a sollicité, il se déclare en dehors de ce plan d’action qui vise à résoudre le problème “ rumeur ”. C’est donc *explicitement* qu’il communique maintenant son *intention de non-action* qu’il laissait entendre à (a) depuis V1. Il ne lui interdit pas de faire ce qu’il désire faire, accomplissant ainsi l’acte illocutoire de ne pas lui interdire, ce qui revient à accomplir une dénégation illocutoire de l’interdiction. La condition de cette non interdiction est qu’il le fasse sans lui. S’il faut agir immédiatement, ce ne pourra être que (a) qui agira s’il le souhaite. En attendant la réponse de (a), le lecteur retient que (a) agira peut être : $\nexists \text{Ral}$.

- (v) s’est déjà exprimé plusieurs fois : pour lui, il n’y a nécessairement pas de moyen, ni dans le monde actuel, ni dans aucun monde possible. Ainsi, par “ si vous voyez un moyen libre à vous⁴⁰ ”, (v) communique *performativement* à (a) que ce “ moyen ” n’émanera pas de lui.

- (a) désirait une situation coopérative, il avait créé en A1 une interdépendance radicale de (a) et de (v) puisque (a) ne pouvait atteindre son but “ non-déclaration coupable par la justice ” que si (v) atteignait le sien “ arrangement pour enfermer la Lorpailleuse ”. A partir de V3, (a) sait que cette situation est une situation inconcevable.

Nous avons vu que (a) a réitéré son assertion de la folie de la Lorpailleuse en A3 (...pour les racontars d’une folle...), donc pour (a) la Lorpailleuse est folle. Si nous rapprochons A3, A4 et V3, nous avons l’ensemble de formules $\mathcal{P} : \{F1, F1 \theta (\forall x) Rx1, \neg Rv1\}$. Il semble que cet ensemble n’est pas consistant. Voyons où se trouve la contradiction :

⁴⁰ On pourrait penser que (a) parle avec “ des mots à l’envers ”. Dans ce contexte de terreur à l’idée d’une intervention de la police, (a) pourrait entendre en V3b : “ si vous voyez un moyen “ m ”, vous serez libre ”.

77	Fl	assertion (a)
78	Fl θ ($\forall x$)Rxl	A4
79	$\neg$ Rvl	V3
80	$\neg$ Rvl	R-79
81	Fl	R-77
82	Fl θ ($\forall x$)Rxl	R-78
83	($\forall x$)Rxl	θ E-81, 82
84	Rvl	$\forall$ E-83
85	$\neg$ Rvl	R-80
86	$\neg$ Fl	$\neg$ I-84, 85
87	$\neg$ Fl $\vee$ Fl	$\vee$ I-86
88	$\neg$ Rvl θ ($\neg$ Fl $\vee$ Fl))	θ I-80, 87
89	$\neg$ Rvl	R-80
90	$\neg$ Fl $\vee$ Fl	θ E-88, 89

$\emptyset \delta$ Fl $\vee \neg$ Fl. L'ensemble de ce discours comporte une contradiction (lignes 84, 85). Un raisonnement déductif à partir de l'ensemble $\emptyset$ de prémisses aboutit à la conclusion implicite que la Lorpailleuse est folle ou bien n'est pas folle. *En refusant d'agir dans cette affaire (ligne 79), (v) véhicule l'implicite que la Lorpailleuse n'est peut-être pas folle.*

3.4.2. L'implicite déductible “ en pensée ” se recycle dans le discours

En V4, “ mais est-elle folle toute la question est là ”, (v) pose explicitement la question que tous se poseront si (v) agit seul pour faire enfermer la Lorpailleuse. En effet, notre méthode d'analyse, la Logique Interlocutoire, a permis de faire émerger de la conversation entre (a) et (v) l'énoncé implicite qui se trouve explicité en V4. *Nous constatons ainsi une seconde fois qu'un énoncé constitue un accomplissement illocutoire d'une déduction cognitive des contenus propositionnels des illocutions qui précèdent.*

Portons sur le tableau 20 l'analyse interlocutoire de A1 à V4.

Structure	Séquentiel	Illocutoire	Conversational	Inference
			Cognitif	Lecteur
			(a, v)	
-I-	A1 : si la Lorpaillieur est folle (...) arrangez-vous	Requête complexe Da(Evl)	Ev l	Fl ✓ -Fl Evl θ -Fl
	I	V1 : non... pas le pouvoir (...) comment voulez-vous	Refus Non satisfaction requête	(∀ m) ¬ Svm ^ ¬ Evl (∀ x) ¬ Exl
	E			
	I	A2 : j'ai dit (...) réfléchissons ce n'est pas possible (...) il doit y avoir (...) les gens (...)	Commis sif/Directif Expressi f/Assertif Directif Assertif justificatif	(∃ m) Sv m (∀ x) Ex l
	E	V2 : de toute façon, s'ils continuent (...)	Expressi f Directif	(∀ x) Ax (H a)
	I	A3 : il voulait dire (...) j'ai dit ce n'est pas possible	Assertif/ Directif	¬ Rjl
	E	A4 : si la Lorpaillieur (...) il faut agir (...)	Assertif	Fl θ (∀ x) Rx l
	I	V3 : moi je n'y peux rien, si vous voyez (...)	Assertif Déclarat if	¬ Rvl
	E	V4 : mais est-elle folle toute la question est là	Questio n	Fl ¬-Fl

Tableau 20 : analyse interlocutoire A1-V4

4. Conclusion

En utilisant la Logique Interlocutoire pour décrire l'incipit, on aura mis en évidence un mécanisme textuel tel que "l'étape i" d'un texte *actualise* (dans son expression illocutoire) une déduction que l'on peut faire à partir des illocutions qui précèdent "i" prises comme prémisses. C'est ce qui est représenté sur le tableau 21 suivant.

Texte		"Pensée"
Séquentiel	Illocutoire	Cognitif
T_{i-k} : énoncé $\mathcal{A}_{i-k}$	Illocution I_{i-k}	Contenu propositionnel de I_{i-k}
T_{i-1} : énoncé $\mathcal{A}_{i-1}$	Illocution I_{i-1}	Contenu propositionnel de I_{i-1}
T_i : énoncé $\mathcal{A}_i$	Illocution I_i	Contenu propositionnel de I_i

Tableau 21

Ce tableau n'est qu'une application rapportée à l'incipit du tableau 1 d'analyse interlocutoire. Il se lit donc de la même façon. En particulier, l'implicite y est toujours représenté par des expressions écrites en italique. D'un point de vue théorique maintenant, le mécanisme exposé dans ce tableau, et qui se réalise par deux fois dans l'incipit, tout d'abord dans le monologue intérieur du narrateur, puis dans le dialogue Verveine - narrateur, rapporté par le narrateur lui-même, montre que l'avancement d'un texte peut être l'accomplissement illocutoire des pensées qu'il suscite dans son déroulement.

Bibliographie

- BRASSAC C. & A. TROGNON (1995), "Formalizing the theory of intentionality", *Journal of Pragmatics* 23, 555-562.
 ECO U. (1979), *Lector in fabula*, Milan, Bompiani. Traduction française par Myriem Bouzaher, *Lector in fabula*, le rôle du lecteur ou la

- Coopération interprétative dans les textes narratifs (1985), Paris, Grasset.
- GOCHET P., P. GRIBOMONT & A. THAYSE (2000), *Logique* Volume 3, Paris, Hermès.
- GARDIES J.-L. (1979), *Essai sur la logique des modalités*, Paris, PUF.
- GHIGLIONE R. & A. TROGNON (1993), *Où va la pragmatique ?*, Grenoble, PUG.
- GRUSENMEYER C. & A. TROGNON (1995), "L'analyse interactive des échanges verbaux en situation de travail coopératif : l'exemple de la relève de poste", *Connexions* 65, 1995-1, 43-62.
- GRUSENMEYER C. & A. TROGNON (1996), "Structures of natural reasoning within functional dialogues", *Pragmatics and cognition* 4, 2, 305-346.
- GRUSENMEYER C. & A. TROGNON (1997), "Les mécanismes coopératifs en jeu dans les communications de travail : un cadre méthodologique", *Le travail humain* 60, 1-97, 5-31.
- HERITAGE J. (1990), "Interactional Accountability : a Conversation Analytic Perspective", in CONEIN B., M. de FORNEL & L. QUERE (éds.) : *Les formes de la conversation* 1, 23-50, Paris, CENT.
- KIPARSKI P. & C. KIPARSKI (1970), "Fact", in BIERWISCH M. & K. HEIDOLPH, *Progress in linguistics*, La Haye, Mouton.
- KOSTULSKI K. & A. TROGNON (1999), "L'explication logique des aspects cognitifs de la conversation. Existe-t-il une isomorphie entre le domaine cognitif et l'architecture d'une conversation", in ROULET E. (éd.) : *Décrire la complexité de l'organisation des discours*, *Cahiers de linguistique française* 21, 121-150.
- LEVINSON S. (1983), *Pragmatics*, NY, Academic Press.
- MOESCHLER J. (1985), *Argumentation et conversation*, Paris, Hatier.
- RESCHLER N. (1973), "Leibniz and the evaluation of possible worlds", in *Studies in Modality – American Philosophical Quarterly*, Monograph Series 8.
- ROULET E. (1985), *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Peter Lang.
- ROULET E. (1992), "On the structure of conversation as negociation", in PARRET H. & J. VERSCHUEREN (éds.) : *(On) Searle on conversation*, 91-101, Amsterdam, John Benjamins.
- SEARLE J. & D. VANDERVEKEN (1985), *Foundations of illocutionary logic*, Cambridge, Cambridge University Press.
- SUCHMAN L. (1987), *Plans and situated action : the problem of human-machine communications*, Cambridge, Cambridge University Press.
- TROGNON A. (1994), "Sur la théorie de la construction interactive du quotidien", in TROGNON A., U. DAUSENDSCHOEN-GAY, U. KRAFFT & C. RIBONI (éds.) : *La construction interactive du quotidien*, 7-52. Nancy, Presses Universitaires de Nancy.

- TROGNON A. (1999), "Éléments d'analyse interlocutoire", in GILLY M., J.-P.ROUX & A. TROGNON (éds.) : *Apprendre dans l'interaction*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy.
- TROGNON A. & C. BRASSAC (1992), "L'enchaînement conversationnel", *Cahiers de linguistique française* 13, 76-107.
- TROGNON A. & C. GRUSENMEYER (1997), "To resolve a technological problem through conversation", in RESNICK L.-B., R. SALJO & C. PONTECORVO (éds.) : *Discourse, tools and reasoning : situated cognition and technologically supported environments*, New York, Springer Verlag, 87-110.
- TROGNON A. & K. KOSTULSKI (1996), "L'analyse de l'interaction en psychologie des groupes : économie interne et dynamique des phénomènes groupaux", *Connexions* 1996-68, 73-115.
- TROGNON A. & K. KOSTULSKI (1999), "Éléments d'une théorie sociocognitive de l'interaction conversationnelle", *Psychologie Française* 44, 4, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
- VANDERVEKEN D. (1990), "Meaning and speech acts", in COHEN P., J. MORGAN, & M.-E. POLLACK (éds.) : *Intentions in communication*, Cambridge, Cambridge University press.
- VANDERVEKEN D. (1988), *Les actes de discours*, Bruxelles, Mardaga.

Annexe 1

- La Lorpailleur : l
- Je (= le narrateur) : a
- Le petit Ducreux
- Verveine : v
- La famille de la Lorpailleur : lf
- Les gens, quelqu'un : x
- Les parents du petit Ducreux
- La police, la justice : j

les propriétés assignées :

- être du genre féminin
- être du genre masculin
- être folle : $(\forall x)Fx$
- être bien malin : $(\forall x)Mx$

- dire, prétendre, prouver, répondre quelque chose, jaser : $(\forall x)Ax$ ⁴¹
- tremper dans une affaire : Hx ⁴²
- avoir des accointances avec la police : $(\forall x)Jx$
- être pharmacien : $(\forall x)Px$
- être mort
- être lié par la relation définie comme “ pouvoir quelque chose à la folie de la Lorpailleur ”: $(\forall x)Rx$ ⁴³
- être lié par la relation “ demander quelque chose à quelqu'un ”: $(\forall x)(\forall y)(\forall p)Dxyp$ ⁴⁴
- être lié par la relation “ enfermer quelqu'un à l'aide d'un moyen quelconque m ”: $(\forall x)(\forall y)(\forall m)Exmy$
- être identifié par la relation “ connaître quelque chose ”: $(\forall x)(\forall p)Sxp$
- avoir une sœur en Argentine
- être loin
- être enterré
- réfléchir
- entrer dans un magasin
- être étranglé
- être retrouvé étranglé sous un tas de feuilles dans un bois
- s'endormir après un pique-nique
- faire un pantalon avec un vieux pantalon
- porter un petit pantalon de toile bleue à bretelles et un petit tricot rouge et des chaussures genre sandales et des petites chaussettes

⁴¹ Même si ces verbes n'ont pas tous les mêmes conditions de réussite, ils relèvent de la même force illocutoire (asserter : A)

⁴² “ tremper dans une affaire ” implique pour nous “ être malhonnête ”. Nous verrons que nous serons amenés plus loin à symboliser ces deux énoncés de la même manière (par un processus d'abstraction)

⁴³ L'expression $(\forall x)Rx$ rend compte du fait qu'un individu quelconque n'a pas de relation avec la Lorpailleur alors que “ si la Lorpailleur est folle je n'y peux rien ” énoncé par le narrateur veut dire que celui-ci n'a pas de relation avec *le fait que la Lorpailleur soit folle*. Nous conserverons néanmoins cette écriture pour traduire cet énoncé du narrateur

⁴⁴ qui se traduit en langage naturel : x demande à y p. “ demander quelque chose à quelqu'un ” est ainsi un prédicat ternaire (ou une fonction à trois degrés) (du directif : D)